

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 1995

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 67: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 30 avril 1995

Page 69: Paiement des cotisations

1996: Réservez déjà la date de l'Assemblée générale 1996, fixée au dimanche 28 avril

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN 12 à 13 km de la sortie de Vulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château:

Du 1er mars au 30 novembre:

Le samedi et le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les groupes peuvent visiter à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides

Du 1er décembre au 28/29 février: pas de visites sauf pour les groupes.

Guides: Elisa Rossier ☎ (021) 907 78 27, Fax (021) 907 94 79

Nadia Gonus ☎ (021) 907 90 51, Fax (021) 907 90 51

Gardien: Jean-Pierre Veron ☎ (021) 907 72 22

Tarifs des visites:

- a) par personne adulte Fr 5.-
- b) militaires, étudiants, rentiers AVS Fr 2.50
- c) enfants jusqu'à 16 ans Fr 1.-
- d) écoles, par enfant ou accompagnant Fr 0.50
- e) groupes dès 20 personnes Fr 2.50

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, etc...

s'adresser:

Au secrétariat: ☎ (021) 907 90 51 Fax (021) 907 90 51

Association pour la Conservation du Château d'Oron, Madame Nadia Gonus, 1608 Chesalles-sur-Oron. Pour les tarifs de location, voir page 70.

Pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand Rue 1820 Montreux

☎ (021) 961212 ou 962 15 55 Tëlex 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron ☎ (021) 907 88 27

Table des matières

3	Château d'Oron - Mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Extrait des tables des matières des bulletins 1990-94	7
	Billet du Président	9
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 1994	11
	Intervention de M.Pierre Graber à l'AG 1994	17
	Les conférences du Château d'Oron	23
	Restauration des tableaux de la salle des Oron	28
	Etude du réaménagement partiel du Château	32
	Le tableau des armoiries des Baillis bernois	37
	Les voies de circulation d'Oron-le-Châtel	41
	Situation financière de l'Association: Les comptes 1994	46
	Le budget 1995	48
	Statistiques: les visiteurs, les membres, les repas	51
	Liste des membres au 31.12.1994	54
	Statuts de l'Association	65
	Assemblée générale du 30 avril 1995	67
	Paiement de la cotisation annuelle	69
	Tarifs de location des salles	70
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	71
	Notes	72

Comité de l'Association

Président:

Raymond Junod, *Case postale 3061, 1002 Lausanne*
Tél 320 11 60 Fax 311 05 38

4

Vice - Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*
Tél 907 85 78 Fax 907 95 72

Secrétaire:

Nadia Gonus, *1608 Chesalles sur Oron*
Tél 907 90 51 ou 907 94 64 Fax 907 90 51

Membres:

Ami Desmeules, *La Louchyre, 1084 Carrouge*
Tél 907 77 51 Fax 907 97 51

Marinette Leresche, *1610 Oron-la-Ville*
Tél 907 76 74

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*
Tél 320 58 08 Fax 320 58 43

Marianne Corboz, *Rte du Flon, 1610 Oron-la-Ville*
Tél 907 76 65 ou 924 27 56 Fax 907 84 94

Silvia Kimmeier, *Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny,*
1015 Lausanne
Tél 692 48 02 Fax 692 48 45

Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*
Tél 320 88 50 Fax 311 02 63

Organisation du Comité

5	1 . Contacts avec donateurs, sponsors, autorités, presse...	<i>Junod</i>	<i>Desmeules</i>
	2 . Recrutement de nouveaux membres	<i>Desmeules</i>	<i>Tous</i>
	3 . Musée, projet d'aménagement Bibliothèque	<i>Kimmeier</i>	<i>Locher/Kolecek/ Gonus</i>
	4 . Forêt et terrains, source	<i>Desmeules</i>	
	5 . Photographies	<i>Locher</i>	
	6 . Restaurations historiques	<i>Kolecek</i>	<i>Locher</i>
	7 . Travaux d'entretiens courants	<i>Locher</i>	<i>Leresche</i>
	8 . Systèmes de sécurité	<i>Desmeules</i>	<i>Locher</i>
	9 . Surveillance et instruction des gardiens et aides	<i>Desmeules</i>	<i>Leresche/Locher</i>
	10 .Contacts avec le Restaurateur et Montreux Palace	<i>Leresche</i>	<i>Corboz/Locher</i>
	11 .Location des salles	<i>Gonus</i>	<i>Montreux Palace</i>
	12 .Bulletin d'information	<i>Locher</i>	<i>Corboz/Jeker</i>
	13 .Publicité	<i>Jeker</i>	<i>Locher/Corboz</i>
	14 .Comptabilité et fichier des membres	<i>Locher</i>	
	15 .Procès-verbaux et archives	<i>Gonus</i>	
	16 .Correspondance	<i>Bureau</i>	
	17 .Organisation des repas (AG, Comité)	<i>Gonus</i>	<i>Leresche/Corboz</i>
	18 .Animations	<i>Corboz</i>	<i>Locher/Junod Leresche/Gonus</i>



Lors de la prochaine assemblée générale, tous les membres du Comité subiront le verdict des urnes. Tous sont candidats à une réélection.

Photo des candidats, de droite à gauche (entre parenthèse l'année de leur première élection):

Werner Jeker (1992)
Silvia Kimmeier (1994)
Ivan Kolecek (1994)
Marinette Leresche (1985)
Nadia Gonus (1992)
Raymond Junod (1989)
Marianne Corboz (1993)
Ami Desmeules (1987)
André Locher (1983)

Extrait des tables des matières des bulletins 1990 à 1994

(Les nouveaux membres peuvent demander une copie des articles qui les intéressent. La liste est classée par ordre alphabétique)

7	A bien manger, bien parler (conférences 92-93) (B.Waridel)	18/93
	A la mémoire d'Héli Liard (R.Kissling)	9/93
	A la mémoire de deux amis (H.Liard)	8/92
	Catherine de Wattewille (E.Rossier)	28/94
	Cent quarante mille francs en 1935 (D.Bouvier)	25/94
	Château d'Oron: château du livre et de l'illustration (P.Sauter)	18/94
	Coup d'oeil sur la bibliothèque (Y.Giraud)	18/90
	Des moments difficiles (H.Liard)	20/90
	Histoire architecturale du château: une source encore inexplorée, les comptes des baillis bernois (1557 - 1798) (D.de Raemy)	28/92
	Hommage à Pierre Favre (G.Tschopp)	2/90
	Jean 1er, Comte de Gruyère, Baron d'Oron et la paroisse de Châtillens - Oron (E.Rossier)	39/93
	L'église de Châtillens et les seigneurs d'Oron (E.Rossier)	38/92
	La bibliothèque : un bilan de santé (B.Waridel)	25/91
	La fondation de l'ACCO (H.Liard)	39/94
	La salle des Tortures (H.Liard)	16/93
	La vie au château à la veille de la révolution (H.Liard)	16/91
	Le Château d'Oron et ses vignes (H.Liard)	21/92
	Le district d'Oron et sa population (J.Longchamp)	28/93
	Les conférences 93 du Château d'Oron (M.Corboz)	42/94
	Les derniers châtelains d'Oron (R.Kissling)	21/93
	Les lieux-dits d'Oron-le-Châtel (J.P. Chavan)	21/94
	Les migrations quotidiennes dans le district d'Oron (J.Longchamp)	31/94
	Les projets d'études et de travaux de restaurations historiques (Y.Callet-Molin)	18/91
	Nous avons fait un beau voyage (B.Waridel)	32/92
	Quid des travaux historiques (Y. Callet-Molin)	42/93
	Tableaux et estampes au château (Y. Callet-Molin)	43/93
	Travaux historiques et d'amélioration: le point de la situation (Y.Callet-Molin)	24/92
	Un travail de diplôme à la bibliothèque du château d'Oron (I.Benza-de Montille)	35/93
	Une longue histoire (Héli Liard)	20/90



En 1990, votre comité avait décidé, avec beaucoup d'enthousiasme, d'éditer chaque année un bulletin. Il s'agissait d'informer et d'intéresser au premier chef les membres de notre association et de faire de ce bulletin un instrument de promotion en faveur de notre Château et du recrutement de nouveaux membres.

La publication de la 6ème édition est l'occasion pour le Comité de se poser et de vous poser la question: l'objectif initial est-il atteint ?

Je serais très heureux de connaître votre avis et vos réactions soit par écrit, soit directement à l'Assemblée générale.

Pour ma part, je considère que ce bulletin est devenu un lien nécessaire entre ceux qui partagent le souci de la sauvegarde et de l'animation de notre précieux édifice. Demandant rigueur et précision, c'est un outil de communication bienvenu. L'équipe de responsable, qui vient de se renouveler sans heurts, a droit à notre vive reconnaissance. Un des signes réjouissant de cet effort est le constat que je fais au sujet du nombre des membres de notre Association. Au 31 décembre 1994, nous étions 882, soit 50 de plus qu'en 1993. Ainsi, malgré la malice des temps, nous progressons. A ce rythme, dans deux ans nous serons 1000.

Dans les pages intérieures, vous trouverez les principaux sujets qui ont retenu notre attention cette année.

Je voudrais souligner deux points forts de notre activité, l'un externe et l'autre interne, pour l'instant du moins.

Le premier est le succès remporté par notre cycle de conférences. La formule retenue semble bonne et s'ancre dans la tradition du château, d'autant mieux que la saison 95 s'annonce sous les meilleurs auspices. Il faudra même veiller à ne pas être victime de notre succès.

Le second est l'étude menée pour mieux définir le réaménagement du Château, du sous-sol aux combles. De nombreuses séances ont été consacrées à cet objet par une commission ad hoc du Comité, entourée d'un spécialiste, M. Claude Pecquet. Partant de l'idée d'un Musée du livre et de l'illustration, lancée voici deux ans, une réflexion plus approfondie dégage de nouvelles perspectives. L'explication de ce changement d'optique vous est présenté succinctement aux pages 32 et ss. Ce sujet

est suffisamment important pour l'avenir du château que j'ai prévu d'y consacrer une bonne place dans l'ordre du jour de notre assemblée générale.

10

Votre comité a d'autre part renouvelé pour cinq ans la convention qui nous lie au Montreux Palace. A cette occasion, nous avons de part et d'autre tiré les leçons d'un lustre d'expériences et adapté en conséquence les termes du nouveau contrat. A cet égard, nous avons insisté auprès de notre restaurateur pour que soient aussi prévus des menus à prix abordables qui permettent à des groupes ou à des familles d'organiser des repas conviviaux, en renonçant à un certain faste, mais en respectant le caractère du lieu. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions de cette nouvelle formule, mais vos remarques et suggestions sont attendues avec intérêt.

Enfin, je rappelle que l'ordre du jour de notre assemblée du 30 avril prévoit l'élection du Comité. Une fois n'est pas coutume: l'équipe en place sollicite le renouvellement de son mandat. Pour apprécier le physique des candidats, prière de vous référer à la photo «officielle» en page 6 ! En nous renouvelant votre confiance, vous nous motiverez pour les deux années qui viennent au service de ce Château qui nous est cher.

Raison de plus pour que je vous salue nombreux à Oron le 30 avril prochain.

Raymond Junod

Procès-verbal de l'assemblée générale 1994

- 11 Présidence: M. Raymond Junod, président
 Comité: M. André Locher, vice-président et trésorier
 Mme Nadia Gonus, secrétaire
 Mmes Marianne Corboz, Silvia Kimmeier, Marinette Leresche
 MM. Ami Desmeules, Werner Jeker, Ivan Kolecek

Le président ouvre cette Assemblée Générale 1994, à 11h00, avec un plaisir d'autant plus marqué qu'elle a lieu l'année du 60ème anniversaire de la création de notre association. En effet, celle-ci fut fondée le 11 juillet 1934, sous la présidence du Préfet Paul Serex, et devint deux ans plus tard bon gré mal gré, propriétaire du château, le Grand Conseil vaudois ayant refusé le don de cet édifice.

Cette année, le comité a décidé de convoquer l'Assemblée Générale à la date traditionnelle du dernier dimanche d'avril. En fait, il s'agissait d'éviter de choisir le même jour que les non moins traditionnels giron des chanteurs. Par contre, il semblerait que d'autres assemblées (de paroisses par exemple) siègent en ce jour.

En dépit de ces fâcheuses coïncidences, le président nous exprime sa joie de nous saluer si nombreux et nous remercie de notre fidèle soutien. Il adresse également une cordiale bienvenue aux invités, parmi lesquels il tient à distinguer:

M. Gilles Claudon, Consul de France à Lausanne;
M. Pierre Graber, ancien Président de la Confédération, et son épouse;
M. Jean Fattebert, Président du Grand Conseil, tout fraîchement élu, accompagné de son épouse et de quelques-uns de ses collègues, dont:
M. Aloïs Gavillet, nouveau député d'Oron, un fidèle de notre association;
M. le Préfet Ami Desmeules, représentant du Conseil d'Etat;
MM. les représentants des Autorités communales d'Oron-le-Châtel et d'Oron-la-Ville;

Nos membres d'honneur,

M. Benjamin Haller, fringant retraité de la direction de Migros-Vaud, dont le service culturel de M. Veillard nous est d'un grand secours pour l'organisation de nos conférences;

Mme et MM. les représentants de la presse.

En revanche, le président doit excuser l'absence de plusieurs membres et invités, qui n'ont pu se joindre à nous, dont:

M. Alfred J. Frei, directeur général du Montreux Palace, et son épouse;

Mme Brigitte Waridel, membre démissionnaire du comité;

Le Comte Alexandre de Marenches, que des raisons de santé empêchent d'être des nôtres.

Le président aborde alors l'ouverture officielle de l'assemblée. Comme l'ordre du jour, qui figure à la page 71 du Bulletin 1994, ne soulève pas d'objection, il passe immédiatement au point 1.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 mai 1993:

Ce dernier, transcrit aux pages 9 à 15 du Bulletin 1994, ne suscite pas de remarques sur sa teneur; il est donc adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président:

Il souligne que notre bulletin d'information en est déjà à sa 5ème édition, que sa présentation et son contenu sont de belle facture, et saisit cette occasion pour remercier l'équipe de rédaction, en particulier ses collègues du comité Marianne Corboz, Brigitte Waridel (celle-ci hélas pour la dernière fois), Werner Jeker et André Locher. Ce fascicule, devenu traditionnel, lui permet de limiter son propos au bref survol de l'exercice passé, en en soulignant les faits saillants, et aux quelques indications sur les activités futures.

2.1 Animation:

La commission d'animation du château, avec le concours des représentants de la Société de Développement d'Oron, a consacré de nombreuses séances à mettre sur pied le cycle de conférences 1993. Ces trois soirées ont remporté un beau succès de participation, d'intérêt et même financier. Nous devons cette réussite à la qualité de nos trois orateurs (Jean-René Bory, Jean des Cars et Alexandre de Marenches), à une équipe de bénévoles efficace et dévouée et au soutien logistique du service culturel de Migros-Vaud.

Pour cette année, le comité a arrêté les dates du prochain cycle de conférences, soit les mercredis 5 et 26 octobre et 9 novembre, avec une date de réserve, le 2 novembre 1994. La commission a pris contact avec plusieurs conférenciers et peut d'ores et déjà annoncer qu'elle aura le plaisir d'accueillir, cet automne, Carla del Ponte, nouveau Procureur de la Confédération, chargée de dossiers particulièrement délicats. Les informations complémentaires parviendront à chaque membre en temps utile.

Au chapitre des animations, il faut également citer le succès du concert de jazz «Classic-Jazz de Jean-Pierre Quartet» du 8 avril dernier. Une autre soirée est prévue le 29 avril prochain.

Enfin, la commission du 60ème anniversaire de l'ACCO a prévu d'organiser un bal costumé, le 28 mai prochain; Marianne Corboz nous décrit cette manifestation avec beaucoup d'enthousiasme au point 8 de ce procès-verbal.

2.2 Travaux de conservation:

Cette année, les travaux de conservation du château ont été orientés dans la perspective de la création du Musée du livre et de l'illustration. Une étude de faisabilité, avec un devis des travaux à effectuer, est en cours. Sous l'égide de Pierre Sauter, la commission ad hoc, formée du vice-président André Locher, de Silvia Kimmeier, d'Ivan Kolecek et de la secrétaire Nadia Gonus, a consulté un spécialiste dans ce domaine, Claude Pecquet. Celui-ci, qui agit pour l'heure bénévolement, trouve que le château offre un cadre idéal à la création d'un nouveau musée. Le comité se concertera, le moment venu, afin de voir si un contrat de mandat doit être conclu avec lui.

Dans un domaine plus concret, la restauration des treize toiles de la salle des Oron est achevée, grâce au remarquable travail de l'Ecole des Beaux-Arts de Berne, dans des conditions très favorables pour notre association. A défaut des tableaux eux-mêmes, qui n'ont pu être rapatriés pour cette assemblée, le vice-président projette quelques clichés soulignant le contraste «avant» et «après», pour illustrer la belle facture du travail accompli. Le président remercie ensuite très vivement les personnes qui ont souscrit une participation en faveur de ces tableaux et celles qui s'impatientent d'en faire autant.

2.3 Trois départs à déplorer:

Tout d'abord, le président remercie, en leur rendant hommage, les deux collègues qui nous quittent.

A Yves Callet-Molin, entré au comité en 1989, il exprime notre reconnaissance pour le travail en profondeur dans la détermination du degré d'urgence et du type d'interventions à prévoir dans le château. Il prie alors Nadia Gonus de lui remettre une attention de la part de l'association.

A Brigitte Waridel, malheureusement absente en ce jour, le comité fera parvenir un témoignage de notre gratitude. Pendant ses cinq années parmi nous, elle a été débordante d'activité et a notamment mis ses multiples talents au service de la commission d'animation et de la commission de rédaction du bulletin annuel d'information. En notre nom, le président forme des vœux pour la pleine réussite de sa reconversion professionnelle.

Toujours au chapitre des remerciements, il s'adresse également à Robert Kissling, dont il loue les services rendus à l'association. En effet, celui-ci voue une véritable passion au château d'Oron et plus particulièrement à sa bibliothèque, dont il a assumé pendant quatorze ans l'entretien et la restauration des livres. Malheureusement, des raisons de santé l'obligent, à son grand regret, à renoncer à ce superbe travail. En signe de reconnaissance, le président prie Marinette Leresche de lui

remettre une modeste attention, au nom de l'assemblée.

14

Au terme de son rapport, le président remercie, d'une part, ses collègues du comité pour leur enthousiasme et leur dévouement et, d'autre part, l'assemblée pour son engagement en faveur de ce château. Il nous rappelle encore de ne jamais oublier d'en parler autour de nous et de recruter de nouveaux membres, ce qui ne saurait faire plus plaisir à M. le Préfet Ami Desmeules, principal responsable des admissions !

3. Rapport du trésorier:

Les comptes de l'association figurent aux pages 48 à 50 du Bulletin 1994. Le président invite André Locher à en faire un bref commentaire.

Location et redevance: montant stable par rapport à l'an dernier, mais toujours bien inférieur (d'environ fr. 70'000.-) à celui de 1991. Electricité, bois et combustible: achat d'une scie à ruban de fr. 1985.-, notre gardien étant chargé de scier les 19 à 20 stères de bois qui sont brûlés annuellement dans les cheminées du château. Restaurations historiques : fr. 20'000.- qui sont des honoraires d'architectes entièrement subsidiés par le canton de Vaud. Travaux d'entretien et réparations: échantillon des problèmes posés en une année au château : fr. 1'800.- pour la réparation des projecteurs, fr. 662.- pour l'élimination des pigeons qui causaient des dégâts dans les combles, fr. 132.- pour un panneau de signalisation en alu (peint par le gardien), fr. 1040.- pour changer le tuyau reliant la fontaine de la cour à celle de l'extérieur, fr. 16'000.- pour le changement de la chaudière à mazout de l'appartement du gardien. Entretien du système d'alarme: modification du contrat forfaitaire par un contrat de paiement à la tâche, afin d'essayer de réaliser une économie. Recettes des visiteurs: diminution, le musée n'étant ouvert que le week-end ou la semaine sur rendez-vous pour les groupes. Le salaire des guides s'élève à fr. 11'498.20, ce poste n'est donc pas équilibré par les entrées payées par les visiteurs. Achat de matériel: tables et étagères pour la salle de travail du comité. Publicité: faite dans les guides du canton de Vaud, le guide du tourisme rural, Reg'Art et le prospectus de l'ATB. Le nouveau prospectus du château, quant à lui, figurera dans les comptes 1994. Cotisations: en hausse. André Locher profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui arrondissent leur cotisation vers le haut et alimentent ainsi le poste dons. Animations: équilibre du compte recettes et dépenses, le solde ayant été attribué aux réserves. Grâce aux généreux sponsors et aux bénévoles, le résultat financier a été positif. Une partie de cette réserve a déjà été utilisée pour équiper la salle des Oron d'un écran de projection. Assemblée Générale: a coûté fr. 5'667.- à l'ACCO. Cette année, pour diminuer ce coût, le comité a organisé une tombola, dont les billets seront vendus pendant le repas.

Comptes travaux historiques : travaux d'études sur la stabilité du bâtiment, dépose des planchers au-dessus du salon de musique, étude de l'état des poutres.

Comme les commentaires de André Locher ne soulèvent aucune question, le président le remercie pour la présentation claire de ces comptes.

4. Rapport de la commission de vérification des comptes de l'exercice 1993:

Le président passe alors la parole à Alfred Fardel, qui s'exprime au nom des vérificateurs et donne lecture de leur rapport. Il termine en proposant aux membres de l'association d'accepter ces comptes, tels que présentés, et de donner décharge de leur mandat au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes.

5. Adoption des comptes de l'exercice 1993:

Personne n'exige de renseignements complémentaires sur ce rapport. Le président fait donc adopter les comptes 1993 par un lever de mains et remercie, au nom de l'assemblée, le trésorier pour leur parfaite tenue et la commission de vérification pour son rapport et l'intérêt qu'elle a pris aux finances et à la gestion de l'association.

6. Budget 1994:

Il se trouve aux pages 50 à 52 du Bulletin 1994. André Locher le commente :

Il s'agit d'un budget de crise, c'est-à-dire qu'il couvre tout juste les frais occasionnés par le monument et les salariés et ne prévoit, par conséquent, aucun travail de restauration historique. De plus, les mauvaises recettes des banquets nous obligent à rester très prudents dans nos dépenses. Malgré cela, ce budget prévoit un déficit d'environ fr. 15'000.- André Locher nous lance alors un vibrant appel : si les quelque cent cinquante personnes présentes dans cette salle pouvaient recruter trois nouveaux membres pour notre association, dans l'année qui vient, ce déficit serait couvert sans difficulté.

Pour lors, l'assemblée adopte ce budget 1994 sans autres questions et à l'unanimité.

7. Elections complémentaires au Comité:

Pour remplacer Brigitte Waridel et Yves Callet-Molin, le comité a pris quelques contacts et propose, comme annoncé dans le Bulletin 1994, les candidatures de Silvia Kimmeier et de Ivan Kolecek. Le président les présente brièvement :

- Silvia Kimmeier est directrice-adjointe de la BCU, responsable de la bibliothèque de Dorigny, et se passionne, entre autre, pour la littérature française du XVIIIe siècle;
- Ivan Kolecek est architecte, engagé dans la restauration de bâtiments existants, comme par exemple le Palais de Rumine à Lausanne.

Puis, le président interroge l'assemblée, pour savoir s'il y a des objections à la nomination de ces deux candidats. Comme ce n'est pas le cas, il félicite chaleureusement les nouveaux élus et leur adresse une cordiale bienvenue au sein du comité.

8. Propositions individuelles et divers:

Le comité n'a pas reçu de propositions individuelles écrites. Par contre, un membre de l'assemblée, plein d'enthousiasme et de courage, demande à voir plus précisément les deux nouveaux membres du comité, qui se lèvent de bonne grâce et un peu émus. Le président donne ensuite la parole à Marianne Corboz, qui nous présente tout d'abord un résumé rétrospectif de cette dernière décennie. Puis, elle nous décrit avec ardeur les festivités prévues pour marquer le 60ème anniversaire de l'association, en date du samedi 28 mai 1994, soit un bal costumé dans le style Renaissance-XVIIIe, ambiance de prédilection pour Marie-Antoinette et sa cour! Enfin, elle nous apporte quelques précisions sur la tombola organisée par le comité: elle a pour but d'animer le repas qui suit cette assemblée, de renflouer quelque peu la caisse de l'association et d'offrir aux gagnants des prix attrayants (entre autre une nuit de rêve dans une suite du Montreux Palace...); elle invite donc chacun à réserver aux vendeurs un accueil chaleureux et généreux!

Sur ces paroles engageantes et persuasives, le président se permet de clore la partie statutaire de l'Assemblée Générale. Mais il nous réserve une seconde partie de choix, en invitant un de nos plus fidèles membres, Pierre Graber, ancien Président de la Confédération, à s'exprimer sur un thème qui lui tient à coeur: «Quelles sont les conditions pour qu'un gouvernement, cantonal ou fédéral, conduise une politique cohérente avec fermeté, mais avec le souci constant d'assurer une bonne communication avec les citoyens?»

Au terme de son exposé, Pierre Graber, vivement applaudi par l'assemblée, est chaleureusement remercié par le président. Ce dernier, avant de lever la séance, nous convie à poursuivre cette belle journée autour de l'apéritif et du repas, préparés par le Montreux Palace.

Le président
Raymond Junod

La secrétaire
Nadia Gonus

Les années ne semblent pas avoir entamé le goût de Pierre Graber pour la chose politique. Il en parle encore avec passion. Ce Neuchâtelais, qui fut tour à tour syndic de Lausanne, Conseiller d'Etat puis Conseiller fédéral s'inquiète aujourd'hui de voir les politiciens céder du terrain devant les médias et devant l'économie:

La presse et la dictature des médias

Comment les gens se formaient-ils une opinion du temps de ma jeunesse? Ils lisaient un journal. Ceux qui avaient un minimum d'esprit civique lisaient un journal politique. Chacun le choisissait proche de ses conceptions et de la famille spirituelle dont il faisait partie. A travers la lecture des journaux et de leurs commentaires, on savait ce que disaient les hommes politiques, on lisait aussi les avis donnés par le Conseil fédéral, tout comme ceux du parlement et de ses ténors. Chacun se formait librement une opinion. Cela n'a plus aucun rapport avec les médias d'aujourd'hui.

Les médias d'aujourd'hui sont dominés par la révolution télévisuelle dont les conséquences sont considérables. Le pouvoir de l'image est extraordinaire et, comme le disait Claude Imbert dans l'une de ses excellentes chroniques du «Matin», «l'image sème plus d'émotion que de réflexion». C'est à travers elle que le grand nombre perçoit plus ou moins bien, mais instantanément, ce qui se passe dans le monde. Cela, nécessairement, sans qu'un commentaire réfléchi soit possible sur la signification de cette image et des faits. C'est une mutation prodigieuse qui modifie du tout au tout la nature de la vie démocratique et qui rend la tâche du pouvoir beaucoup plus difficile et plus aléatoire.

Les hommes politiques et les médias

Les politiques n'ont pas le choix. Ils subissent le phénomène. A partir du moment où ils ont senti que les partis politiques formaient de moins en moins l'opinion publique et que le pouvoir de formation de l'opinion leur échappait, ils ont tout le tort d'avoir laissé faire. Sans doute parce qu'au début ils ne se sont pas méfiés de l'importance de cette mutation. Etait-ce d'ailleurs possible de réagir? c'était en tout cas périlleux. Chaque fois que le pouvoir politique, après bien des hésitations et bien des timidités, a osé émettre une opinion critique, la riposte arrivait aussitôt, parlant d'atteinte au droit à l'information. Les maîtres de ces instruments sont très puissants. Ils sont d'autant plus forts qu'il n'y a pas de contre-pouvoir. C'est le seul pouvoir, en Suisse, qui ne connaît pas de contre-pouvoir. Je prétends que, dans une démocratie, c'est déplorable mais c'est ainsi et il faut en tenir compte.

Cette situation a favorisé l'individualisation de la vie politique, on ne parle plus de tel ou tel projet du Conseil fédéral mais des casques bleus de M.Villiger ou des transversales de M.Ogi. Tout cela débouchant sur une perte d'autorité du Conseil fédéral dont il n'est pas facile de mesurer les conséquences.



Ce ne sont plus les moyens traditionnels qui forment l'opinion. Ce ne sont plus les moniteurs de la presse d'autrefois, ce sont de moins en moins les partis et les hommes politiques, de moins en moins le Conseil fédéral et c'est de plus en plus l'instrument qui rapporte l'information qui forme l'opinion. C'est cela l'évolution. L'art de gouverner, cela signifie gouverner le mieux, ou le moins mal possible au gré des circonstances et de la période. Pour les raisons que je viens de donner, c'est devenu très difficile.

La formule suisse

La Suisse, ce n'est pas une nation, c'est un acte de volonté politique. Cette volonté a obtenu une réussite extraordinaire, celle de faire vivre en commun des ethnies différentes, donc des cultures différentes, ce qui explique qu'on se soit mis à associer au pouvoir et aux responsabilités des minorités, linguistiques d'abord, confessionnelles ensuite et, par la force des choses et tout naturellement, selon la pente naturelle des événements, la minorité socialiste. Et c'est cela qu'on appelle la formule magique. Elle n'a rien de magique en fait. Elle répond à une considération fondamentale qui est que la Suisse, compte tenu de sa diversité, est condamnée à rechercher en toute chose importante le consentement mutuel. Ce n'est pas un pays où l'on peut imaginer une majorité qui impose sa domination sans égard pour les minorités. C'est une règle fondamentale qu'il ne faut pas perdre de vue et qui fait que l'évolution actuelle est préoccupante.

Le désintérêt pour la politique suisse

La politique suisse éveille de moins en moins d'intérêt. Il faut mettre en cause la nouvelle formation des citoyens qui n'implique plus aucune formation politique. On reçoit à la figure des masses d'images extrêmement rapides, l'une effaçant la précédente. C'est cela le drame. Le bagage politique du citoyen moyen aujourd'hui ce sont des images qu'il reçoit en masse sans qu'on les lui explique. Ce sont des images qui donnent aux gens le sentiment d'avoir tout vu, d'un bout à l'autre de la planète, et d'être informés. En fait, dans le domaine des affaires du pays et dans le domaine politique, ils sont beaucoup plus ignorants.

Le développement fulgurant de l'individualisme tient aussi à cela. Tout comme l'intérêt très fragmentaire des citoyens pour les affaires. Ils se limitent à ce qui les touche, le reste les dépasse: c'est trop compliqué, on n'a plus confiance, on n'a pas d'explications...

Il faut dire qu'aux questions économiques et sociales qui se posent aujourd'hui, personne ne peut donner des réponses claires et faciles à comprendre.

Les partis politiques dans l'embarras

La difficulté pour les partis politiques, c'est une opinion publique dont la majeure partie leur échappe. Ils ne savent plus très bien quel langage tenir pour être compris et pour être suivis. Ce n'est pas désespéré, loin de là. Il reste des divisions fondamentales qui font que la différence gauche-droite subsiste. Il y a des choix moraux auxquels s'ajoutent la défense d'intérêts immédiats. Dans l'esprit du petit peuple, la gauche est encore celle qui est la plus proche de défendre ses intérêts immédiats matériels. Le drame de la gauche, c'est que sa base naturelle, qui était les salariés, lui échappe. Je ne dis pas qu'il n'y a plus de salariés mais dans ce groupe, il y a une proportion d'étrangers considérable qui n'ont pas le droit de vote. Il y a aussi tous ceux qui sentent que le pouvoir politique a des limites de plus en plus perceptibles et que ce n'est pas de lui dont dépend son sort. Tout cela explique un certain abstentionnisme. Mais nous atteindrons bien le creux de la vague. Les gens auront besoin de s'exprimer et de trouver des véhicules pour défendre leurs intérêts. Alors quoi, dans une démocratie, si ce n'est des partis politiques?

Le socialisme n'est pas mort

L'emprise de l'économie sur la politique est grandissante, c'est clair. Il faudra bien par nécessité qu'il y ait quelque part une force qui réagisse et qui réponde aux forces adverses. On voit mal comment il pourrait en aller autrement à une époque où la démocratie est menacée, pour ne pas dire abandonnée, où l'on ne parle plus de paix du travail mais de dérégulation, qui est l'anti-paix du travail. Un certain

déchaînement des forces économiques, très dangereux à mon avis, implique une réaction à gauche. La volonté de réagir aux inégalités excessives, de réaliser l'égalité des chances, sont des facteurs idéaux qui subsistent et qui continueront certainement à animer des jeunes comme des moins jeunes.

Les dangers du pouvoir économique absolu

Dans une démocratie, presque par définition, un pouvoir politique a un contre-pouvoir. Il a en tout cas, la possibilité de fixer des bornes. C'est à mon avis le problème le plus brûlant de l'heure: «Où mettre des bornes qui empêchent une domination économique sans soucis sociaux et politiques suffisants, qui pourrait aboutir à un désastre.» Nous allons découvrir qu'il n'est pas possible d'avoir un pouvoir économique dominateur absolu, de même que le pouvoir politique ne peut pas prétendre à tout diriger. Il y a une complémentarité naturelle profondément nécessaire qui s'établira. C'est un des problèmes les plus intéressants de voir comment dans tous les pays, et aussi dans le nôtre, on peut donner des assises plus solides à la complémentarité entre ces deux pouvoirs. Comment on peut les faire coopérer de façon raisonnable. C'est pour moi, le problème numéro un. Il y faut de l'imagination.

Il ne faut pas oublier les vertus de la paix du travail

La paix du travail a rendu des services fantastiques. Mais il faut savoir de quelle préoccupation elle est née. Elle est née de la vision de ce qui se passait en Allemagne avant guerre. On a vu cela, on l'a vécu, la croissance permanente du nombre des chômeurs en même temps que des difficultés économiques extrêmement graves des classes moyennes, de l'artisanat et des petites entreprises. On vu comment cela, s'ajoutant à d'autres facteurs nationaux, a littéralement hissé Hitler au pouvoir. Les gens lucides du patronat et des syndicats ont créé un instrument pour prévenir les effets catastrophiques de la crise économique et prévenir aussi les effets que la guerre allait amener. On s'est dit: «C'est le moment ou jamais où il faut serrer les coudes.» La paix du travail, c'est l'une des composantes essentielles de l'esprit de solidarité qui a régné avant guerre en Suisse. Plus le temps passe, mieux je le sens, l'esprit formidable de solidarité qui a existé à ce moment-là a été une des raisons de la survie. Cette paix du travail a duré. Avec une croissance qui a duré très longtemps, il était facile de la sauvegarder. C'est seulement lorsque les choses vont moins bien qu'elle est plus difficile à maintenir.

Aujourd'hui, plus personne n'utilise même le mot de paix du travail. On en est à se menacer de part et d'autre. Du côté patronal, la volonté de tirer parti des circonstances est alarmant. Si on laisse aller les choses comme elles vont, mais je ne crois pas qu'on pourra aller encore beaucoup plus loin, on en arrivera à des

explosions sociales en Suisse, c'est clair. C'est inscrit dans les astres. Et ceux qui envisagent cela jouent avec le feu d'une façon déconcertante. On sait ce que cela signifie. La Suisse, aujourd'hui encore, doit une partie de ses bonnes relations de tout ordre avec le monde au fait qu'on fait encore une certaine confiance à sa stabilité. C'est un pays prévisible avec lequel on peut compter. Sa monnaie reste forte, sa situation sociale commence à sentir un peu le roussi, mais il n'y a rien de dramatique. Nous bénéficions d'une confiance dont nous avons absolument besoin. Si les autres pays ne faisaient pas confiance à la Suisse, sa situation serait beaucoup plus difficile. Nous ne sommes pas menacés de faillite mais, comme avant la guerre, nous sommes à un moment où il faut se serrer les coudes. Il faudrait que les citoyens le comprennent: ce n'est pas le moment pour des affrontements, des rognés et des jeux politiques qui ne mènent pas loin. C'est de nouveau un moment où il faut rassembler les forces lucides, de gauche, de droite, du centre, de l'économie, de la politique, etc. C'est notamment pour cela que j'ai accepté de parler. C'est le devoir de ceux qui ont exercé ou qui exercent des responsabilités politiques, de secouer un peu de leur torpeur les citoyens: «Ce n'est pas le moment de rêvasser et de penser à autre chose ou de dire je n'y peux rien. C'est le moment de s'intéresser un peu mieux et un peu plus aux affaires de l'État parce qu'elles concernent tout le monde.»

Le röstigraben n'est pas là où l'on croit

Ce n'est pas le Röstigraben qui m'inquiète. Prenez le vote sur l'Espace économique européen par exemple. On dit «Ces pauvres Romands minorisés». Minorisés? Zurich, Bâle, Berne, Lucerne ont voté comme les Romands, alors... Ce n'est pas la rupture qu'on dit et qui a été fortement exagérée. Ce qui m'inquiète en revanche, c'est que compte tenu des difficultés économiques et de la course à la dérégulation et à la rationalisation, les pouvoirs décisionnels dans le domaine économiques, dans la mesure où ils étaient encore romands, s'en vont de plus en plus en Suisse alémanique, vers le triangle d'or. C'est certain. C'est aussi que, en matière de chômage, les cantons romands sont beaucoup plus touchés que les cantons alémaniques industrialisés. Cela démontre que, lorsque les affaires commencent à aller mal, on n'a plus tellement d'égards. Alors qu'avoir des égards pour une minorité, cela sous-tend la politique suisse. Il faut y prendre garde.

Des piques

Le Conseil fédéral a tellement bien manoeuvré que, lorsqu'on a voté sur l'EEE, on a voté en fait sur la Communauté européenne.

La réforme du parlement a passé comme une lettre à la poste. Elle a déplacé un certain nombre d'attributs qui n'avaient jamais contestés au Conseil fédéral vers le parlement. Des pouvoirs exorbitants ont été accordés au parlement en matière de

contrôle de l'administration sans que personne n'en parle. Le Conseil fédéral a laissé faire par timidité alors que cette réforme lui arrache un certain nombre de prérogatives, dans le domaine du secret militaire en particulier, ce qui aurait dû provoquer de sa part une réaction musclée. Or, rien. Désormais, c'est une délégation parlementaire qui a le dernier mot et qui décide de délier du secret tous les fonctionnaires fédéraux et cantonaux. Cela signifie quoi? cela signifie qu'il n'y a plus de secret. On condamne ainsi nos services à se confier à des services secrets étrangers ou alors à tricher.

Depuis l'affaire Kopp, le Parlement s'est senti des ailes, a perdu le sens de la mesure et a opéré une rupture dans l'équilibre des pouvoirs qui existait depuis le siècle passé. Le peuple n'a rien su, n'a rien vu ni rien compris.

Le fruit de décennies d'expérience politique

Ma satisfaction personnelle, d'avoir été associé à tellement de choses et à tellement de problèmes et d'avoir pu apporter ma contribution au mieux de mes forces. C'est aussi d'avoir gagné la confiance de pas mal de milieux et de gens. Ma plus grande satisfaction c'est, ayant enfin abandonné le pouvoir, d'être redevenu un homme libre et de ne devoir plus rien à personne, de pouvoir m'exprimer comme je le fais. Je n'engage que moi. Ma liberté a été domestiquée pendant quelques dizaines d'années. C'est pénible, vous savez, la discipline que la vie politique impose. C'est pénible l'esprit collégial dans la mesure où il vous oblige à ne pas toujours défendre ce que vous croyez vraiment la meilleure solution. Il exige des concessions de chacun. Nous cherchions la voie médiane et nous y croyions. On pouvait y croire. L'esprit collégial fonctionnait bien. Le Conseil fédéral trouvait encore les appuis naturels dont il a besoin au parlement et dans les partis. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. En partant, j'ai dit cela comme une boutade, en fait dans ma bouche, ça ne l'est plus du tout: «Je suis parti au bon moment.»

Le conseil à un jeune qui veut défendre la Suisse de Pierre Graber ?

Je lui dirais de choisir un bon journal et de devenir journaliste. Je ne vois pas de remède autre que dans les instruments qui existent de formation de l'opinion. Ils seront toujours ce que valent les hommes qui les dirigent. Certes, il y a des facteurs matériels qui dominent et ces hommes ne seront plus jamais libres. On n'y peut rien, c'est comme ça. Moi, je serais jeune maintenant, avec le goût que j'ai pour les affaires publiques, je deviendrais journaliste. A l'inverse, si je dois dire ce qu'il ne faut pas faire, je dirais abdiquer: il ne faut pas céder au courant qui passe.

Renée Auphan

En ce mercredi 5 octobre, dans un style pur, imagé et décapant, Renée Auphan règle quelques comptes - en toute amitié - avec la presse, les autorités et les sponsors.

Elle quitte notre pays de Vaud qu'elle a conquis, qu'elle aime sincèrement et dont elle apprécie le public vivant, critique, mais attentif et participatif, qualités qu'elle ne sait pas encore si elles se rencontrent dans le public genevois qui l'attend et qu'elle qualifie pour l'instant de glacial.

Mais nous ne doutons pas un instant que son charme et son pouvoir de séduction, sa volonté d'agir et de s'imposer, le tout teinté d'ambition sauront conquérir un public tout disposé à découvrir ses programmations.

Oui, cette Corse au caractère bien trempé est encore prometteuse de belles surprises dans une carrière qu'elle mène tambour battant et elle nous rappelle de ci de là des souvenirs en forme de clin d'oeil: la bonne-aventure, «le Théâtre au bord de l'eau», le maître, «la seule femme directrice de théâtre en France».

A Lausanne, c'est elle qui donne une renaissance au Théâtre Municipal qui devient très vite le TML-opéra. Tout était à faire, tout était à conquérir, à organiser, à financer. Mais elle avait l'habitude de se battre, car dès sa naissance dans un milieu non musicien, elle a dû s'imposer, par la voix - elle hurlait à sa naissance et ce sont là ses seules références musicales dit-elle en toute modestie. Oui elle s'impose dès sa jeunesse en chantonnant, mais son aplomb, son charme et son assurance lui permettent d'obtenir un premier poste d'assistante de metteur en scène à l'Opéra de Marseille à 18 ans. S'ensuivent différentes expériences, des leçons de chant au Conservatoire de Monte Carlo jusqu'à l'Opéra de Paris, où elle chante et fait impression dans des rôles de plus en plus prestigieux...

Jusqu'au jour où elle constate que tout compte fait, les hommes qui tiennent les rênes des établissements où elle a travaillé, dirigent certes les opérations, mais qu'elle pourrait faire aussi bien qu'eux, et pourquoi pas mieux.

Sa nationalité suisse acquise par mariage lui permet un jour de 1983 de poser sa candidature au poste de directeur du Municipal de Lausanne où elle est préférée à 53 autres candidats. Une acceptation teintée d'un machisme bien de chez nous. Eh oui «engageons cette femme pleine d'idées et d'audace» se disent nos édiles et dignitaires. «Femme, nous pourrions mieux la manoeuvrer, la manipuler, voire l'amadouer. Ses références célèbres firent le reste, Louis Ducreux, Libermann, ainsi que ses rôles dans «Cosi fan tutte»...

C'était sans compter avec sa ténacité. Après avoir mis les autorités de la ville dans sa poche, son giron s'agrandit avec les représentants de l'État qui lui apportèrent le soutien financier tant attendu, ainsi que quelques sponsors privés, d'autres plus



frileux la tinrent à l'écart, mais cédèrent peu après. Le succès était fait. La presse enfin acquise à ses programmes et le public charmé, sortait enfin régulièrement de ses appartements douillets pour courir à toute nouveauté amenée par Mme Auphan.

Au bout de 10 ans la routine la guette, elle s'en rend compte et lorsque Hughes Galles de l'opéra de Genève annonce son départ pour Paris, elle s'interpelle, doute, avant d'accepter de déménager au bout du lac, tiraillée par cette infidélité que le public lausannois aura de la peine à digérer, si peu enclin aux changements et si bien habitué au style Auphan.

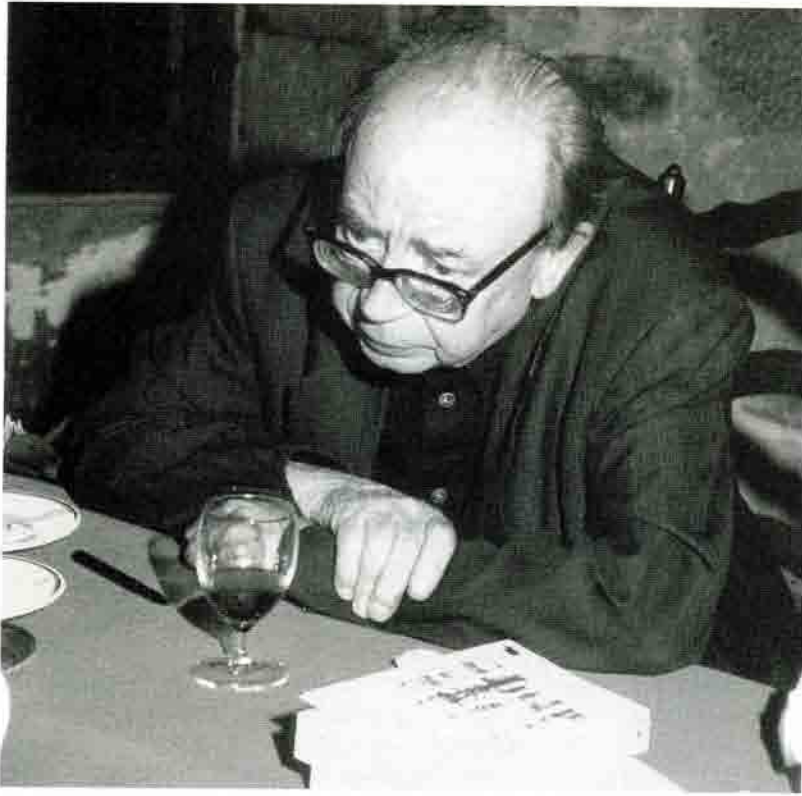
Mais gageons que le bout du lac saura reconnaître en cette femme la passion qui l'anime et qu'elle sait si bien faire partager.

Georges Haldas

En ce mercredi 26 octobre un large public est présent pour écouter un écrivain de notre pays, discret en son genre, mais oh combien philosophe et réaliste en ce qui concerne nos mentalités. Georges Haldas n'est pas à présenter pour ceux qui suivent la publication de chacun de ses livres, mais que d'autres découvrent aujourd'hui comme conférencier-conteur.

Ce gréco-suisse vit à Genève où les initiés ont l'habitude de le voir installé toujours dans le même bistrot, accroché à ses feuillets, où poèmes, chroniques ou romans prennent forme.

Son éditeur depuis 20 ans, Claude Frochaux, de l'Age d'homme, le suit comme



son ombre et anime le débat sur la vocation de Georges Haldas, qui depuis ses jeunes années décide de vivre pour la poésie. Plus qu'une vocation c'était une certitude. Animé par la passion de la relation à l'autre, dire la vie par les livres gouverne son existence.

De correcteur à chroniqueur, c'est aujourd'hui le romancier qui se dévoile par ses mémoires «Confessions d'une graine», dont le récent tome III «Meurtre sous les géraniums» est disséqué par les questions de Claude Frochaux à son auteur. Les géraniums, image par excellence d'une Suisse qui vit épargnée des guerres, comme un confetti dans une bourrasque. Mais au coeur de ce pays et de ses concitoyens Georges Haldas détecte un état de meurtre, le meurtre dans le regard à l'autre, le meurtre dans le verbe, le meurtre dans l'ambition, dans la rivalité inassouvie, en résumé le germe du meurtre est présent partout, même dans le silence. Une façon toute helvétique de participer à la violence.

L'équilibre de Georges Haldas a été de ne pas tomber dans ce filet, de prendre du recul en décrivant avec finesse, en recourant à sa mémoire, ce qui se tramait, se trame toujours sous les géraniums depuis des années, dans les sphères professionnelles et en particulier au sein du monde d'une rédaction.

Sa mémoire filtre dans une certaine mesure, évitant de trahir le passé. Le propre de la mémoire, est-dit-il- de rendre présent en lui ce qui a disparu. Notre corps est immergé par l'espace et le temps, la mémoire rend tout intelligible. Sa mémoire fabuleuse, toujours sous-jacente remplace chez lui l'imagination.

Il sait décrire les relations avec autrui, en précisant que leur authenticité devient réelle que lorsque chacun avoue ses faiblesses. Il aime relever que la fraternité obscure est la sympathie qui relie chaque être et qui permet de commenter les travers d'autrui sans faire de mal.

Georges Haldas se soumet à l'autocritique avec dérision, tout en dégageant simultanément une passion pour le partage et la soif de l'échange.

Carla del Ponte

Au lendemain du 9 novembre, Oron et son Château faisaient «la une» de la presse romande. Mais ce n'était pas tant de notre château dont on parlait, mais de l'accueil que le public y avait fait à Madame le Procureur général de la Confédération.

En effet, Carla del Ponte avait spontanément accepté l'invitation que lui avait faite notre président Raymond Junod, de venir s'exprimer sur ses missions.

Un privilège qu'un nombreux public a su reconnaître et apprécier. Plus de 300 personnes s'étaient empressées aux portes du Château.

Carla del Ponte est une femme comme on les aime en affaires: passionnée, fonceuse, déterminée, l'oeil vif, le tout adouci d'humour et d'un charme incontestable, toute de modestie pour sa fonction, ses découvertes, son courage.

Très à l'aise et souriante, son léger accent séduit et on aurait presque envie de protéger sa petite stature - ses gardes du corps s'y emploient - quand elle nous dit continuer sur les pas de Falcone, déterminée à éradiquer la mafia. Seuls des maffiosi repentis l'aident à oeuvrer dans ce domaine. Pour la police, il est exclu de s'infiltrer puisque l'on exige de tuer quelqu'un avant d'être admis dans la famille. Pas d'état d'âme face à ces maffiosi pour Carla del Ponte. Mais parfois la peur tout de même. Son souci primordial est l'argent sale provenant du commerce illicite de la drogue. Par contre, elle n'as pas d'emprise sur le blanchissage de l'argent qui ne vient pas de ce trafic, mais de la corruption, dans ce cas, ce sont les cantons qui sont compétents. Et les banques suisses restant toujours les plus sûres, l'argent provient des pays les plus divers.

D'autres mafias s'annoncent à l'horizon et ont franchi le seuil de nos frontières: les russes, les asiatiques blanchissent de l'argent délictueux et il est encore difficile de capter cette infiltration. Une grande vigilance est nécessaire. D'autres pays riches - Canada, Allemagne - en font aussi l'expérience.

Face à la presse: pas d'acrimonie, mais une demande pour plus d'objectivité de la part des journalistes jusqu'au moment d'un procès. Au lieu d'anticiper selon leur interprétation, voire d'énoncer leur jugement, avec le danger de léser aussi bien l'accusé que la victime, les journalistes devraient faire preuve de retenue. Il est



évident que dans certaines situations les magistrats préféreraient travailler sans la presse.

Insatiable, le public questionna encore Carla del Ponte sur le problème de la drogue en Suisse: Le Letten, qui vit une situation grave, mis à part, la situation est sous contrôle, le trafic d'organes, les organisations extrémistes, les mouvements islamistes: la prudence est de rigueur dit-elle, mais pas de grandes craintes pour l'heure.

Madame le Procureur se promena ensuite parmi l'assistance, où elle retrouvait certaines connaissances ou visages amis, avant de nous quitter pour une nouvelle mission.

Le Buffet au cours de ces trois conférences toujours copieux et «artisanal» a conquis notre public et nous en remercions toutes les mains bénévoles de la région.

Réservez d'ores et déjà votre automne 95 qui vivra à nouveau un cycle passionnant où se mêleront vraisemblablement science, politique et nature.

Dates retenues provisoirement: 4 octobre, 25 octobre et 8 novembre

Marianne Corboz

Le 8 juin 1994, en présence d'une quarantaine de personnes, une conférence de presse était organisée pour fêter le retour des tableaux de la salle des Oron. Après plus d'une année d'absence ces oeuvres, superbement restaurées, ont retrouvé leur place.

Cette restauration a été une première pour l'École d'Arts Appliqués de Berne (SFGB), section restauration, car vu le grand nombre de tableaux (13), une équipe de huit personnes a été constituée pendant six mois pour mener à bien la restauration de l'ensemble.

Au nom de l'équipe de restaurateurs, Eléonore Gruffel, fait le compte rendu de la restauration des treize paysages exposés au Château d'Oron:

1. Représentation

Il s'agit d'une série de treize tableaux de style décoratif, peints sur un support de toile. Onze tableaux ont un format rectangulaire et deux un format carré. Ces tableaux représentent de manière semblable des paysages italiens idéalisés. Au premier plan se trouve toujours un plan d'eau et parfois une architecture et des figures ornementales. Au second plan se trouvent des collines.

Les tableaux se différencient par leur architecture. Les villages et églises représentés au loin contrastent avec des ruines antiques. Chaque tableau comporte au premier plan un feuillu qui le caractérise par sa disposition et forme unique.

Les palettes des couleurs utilisées se situent en général dans les tons gris-bleu pour le ciel et les paysages lointains. Le premier plan, les arbres et architectures sont plutôt dans les tons terre et foncés. Les vêtements des personnages sont représentés avec des accents de couleurs et de blancs

2. Origine et facture des tableaux

A notre connaissance, il y a très peu de renseignements concernant le ou les artistes, l'origine et le contexte pour lequel les tableaux ont été conçus. Il s'agit probablement d'un ou de plusieurs artistes italiens. On peut noter toutefois que deux tableaux sont signés avec les monogrammes «P.F.F.» et «F» et datés «Anno 1772» et «1773».

Les tableaux étaient probablement insérés dans une boiserie en tant que supra-portes. Des marques de fixations observées sur les bords des tableaux ainsi que des inscriptions attestent cette hypothèse. Sept tableaux comportent une inscription au crayon sur leur châssis indiquant leur lieu d'origine comme «Prima», ou «Seconda Supra Porta della camera di...». Selon ces inscriptions, il est possible de déduire que

dans chaque pièce se trouvent deux tableaux de même format. Les tableaux restants ne comportent pas d'inscription. Ils peuvent toutefois être ordonnés par paire selon leur format. En suivant ce raisonnement, il semble que les tableaux aient été répartis dans six à sept pièces.

D'autres inscriptions en français, comme par exemple «*corridor droit*» indiquent un accrochage ultérieur. Les tableaux ont été également numérotés à la craie sur le châssis ou le cadre. Sur deux châssis se trouve une inscription qui mentionne le nombre total de tableaux «13 *tableaux + oo*». Ces inscriptions semblent être plus récentes.

3. Technique

Les tableaux ont été peints sur une toile de lin tissée très lâche. Pour les grands formats, deux morceaux de toile ont été cousus. Les autres sont en une pièce. Le support a été ensuite tendu sur un châssis au moyen de clous ouvragés à la main. Les châssis, dont les baguettes ne sont pas toutes de la même largeur, sont travaillés assez grossièrement.

La toile a été encollée avec de la colle d'amidon, puis enduite avec deux couches de préparation à base de protéines (pigments avec colle animale ou oeuf).

La peinture a été exécutée à la tempéra. Cette technique, typique pour la peinture dite décorative, permet une exécution rapide, étant donné que le séchage se fait rapidement. Les couleurs des différents plans ne se juxtaposent pas, mais se superposent. La couleur du ciel par exemple est appliquée sur tout le tableau. Il s'agit d'un glacis passé sur la préparation. Par la suite, il a été recouvert par les collines et montagnes. Les arbres et les personnages au premier plan sont peints en dernier.

Les tableaux comportent plusieurs couches de vernis. La couche inférieure est à base d'huile. Des analyses précises concernant les matériaux et le nombre de couches ont été effectuées avec des moyens scientifiques.

4. État de conservation avant intervention

L'apparence et l'état matériel des tableaux ne permettaient plus de les exposer. Certains tableaux n'étaient plus fixés sur leurs châssis, la toile s'étant déchirée. Le vernis était très jauni. Par le fait qu'il ait été appliqué de manière irrégulière, des traînées plus foncées étaient apparues et gênaient leur observation. Dans les parties foncées, le vernis crépi, se marquait par des blanchissements. Les tableaux comportaient de petites taches dues aux excréments d'insectes.

La toile de la plupart des tableaux a subi des dommages mécaniques. Elle comportait quelques déchirures et lacunes. Dans ces endroits, la peinture, ainsi que

la préparation, avaient également souffert et des petits fragments s'étaient détachés.

Certains tableaux ont été victimes de dégâts d'eau. Leur châssis ainsi que la toile se sont déformés. La toile formait des vagues. Dans certains cas, la couche picturale s'était détachée sur de grosses surfaces, laissant la toile apparente. Les bords de la couleur restante étaient également très sensibles et demandaient à être consolidés.

Les tableaux comportaient un craquelé de vieillissement normal.

5. Intervention

L'intervention sur la série des paysages concerne le nettoyage, la consolidation et la réparation ou le remplacement de certains châssis. Selon l'urgence dans lequel se trouvaient les tableaux, des consolidations ont été effectuées, avant toute autre opération, au moyen de colle animale.

5.1 Montage

Dans l'ordre normal des interventions, les tableaux ont été, si nécessaire, retendus proprement sur le châssis. Les bords de la toile ont été renforcés pour permettre le fixage des clous. Le verso des toiles a été dépoussiéré. Les déformations dues aux dommages mécaniques ont été aplanies. Certains tableaux ont reçu une protection arrière les protégeant des changements de climat.

5.2 Nettoyage

La surface a été tout d'abord nettoyée aux enzymes. Le vernis a été enlevé au moyen de solvants à base d'alcool. Afin que les solvants ne pénètrent pas trop profondément, ils ont été appliqués sous forme de gel. La couche de salissure se trouvant au-dessous a été éliminée au moyen de savon neutre. Le vernis à base d'huile a été laissé. Les salissures de mouches ont été enlevées mécaniquement.

5.3 Couche de couleur

La consolidation de la couche picturale, effectuée surtout dans les bords des lacunes, a été exécutée au moyen de colle animale. Les lacunes ont été mastiquées au moyen de la pâte «*Modo stuc*». Ce matériel peut être appliqué en grande surface sans provoquer des tensions après séchage et permet une exécution plus rapide des lacunes importantes. Les surfaces mastiquées sont isolées au moyen de gomme laque puis retouchées à l'aquarelle. Les tableaux ont été passés avec un vernis de résine naturelle «*Dammar*». Par la suite, les retouches à l'aquarelle ont été corrigées avec des pigments mélangés avec la même résine.

5.4 Encadrement

Les cadres ont été mastiqués selon les besoins au moyen de *«Modo stuc»*, puis retouchés et passés avec un glacis.

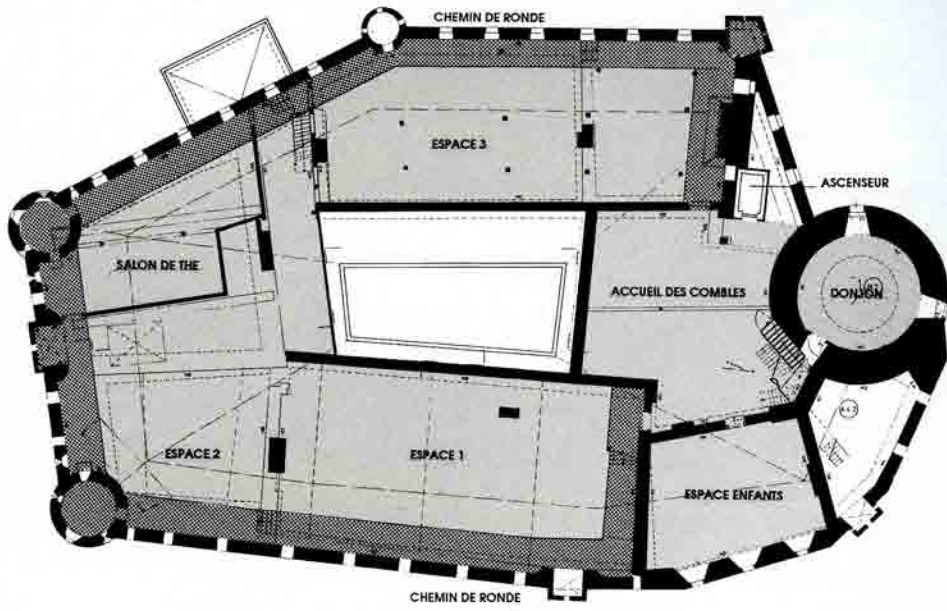
Les tableaux ont pu être raccrochés dans la *«Salle des Oron»* après six mois de travail exécuté à l'atelier de l'École d'Arts Appliqués de Berne (SFGB), section restauration de tableaux. L'accrochage réparti sur les deux grandes parois de la salle a été effectué selon les formats des tableaux. Les paires, décrites auparavant, ont été respectées et disposées face à face.

La commission, composée de quatre membres du comité et d'un expert en muséologie, a siégé huit fois au cours de l'année, les trois premières fois avec M. Pierre Sauter, puis avec M. Claude Pecquet du groupe français C.A.F.E. (Coordination de l'Architecture, du Fonctionnement et des Equipements), spécialisé dans les études de programmation architecturale et muséologique. En terre vaudoise, M. Pecquet est notamment chargé du concept de restructuration des musées du Palais de Rumine de Lausanne. Un document faisant état de la réflexion de la commission et formulant des propositions précises de réaménagement du Château a été remis fin novembre aux autres membres du comité pour discussion.

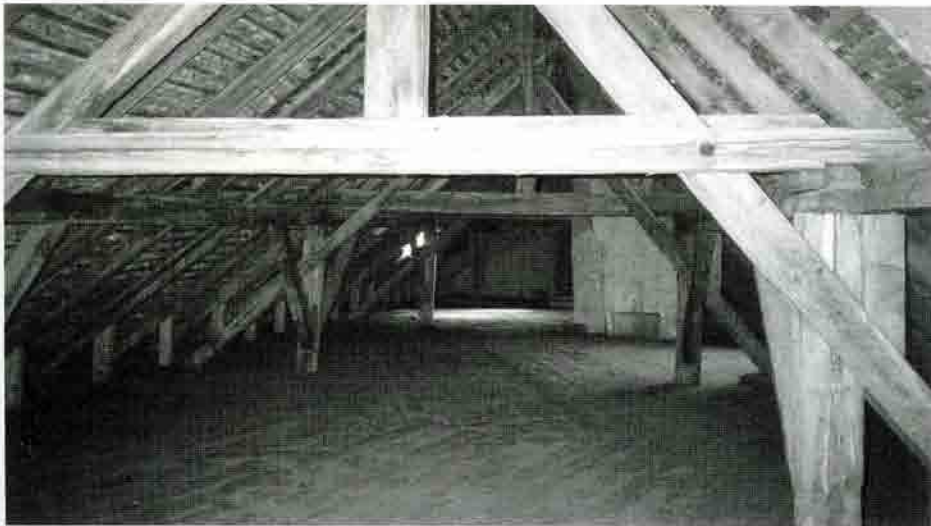
A l'origine, on s'en souvient, la réflexion sur le devenir du Château s'articulait autour de la proposition, faite par la fondation Graphirama, de créer à Oron un Musée du livre et de l'illustration. Ce projet a été présenté par M. Pierre Sauter, l'un de ses initiateurs, lors de l'assemblée générale de 1993. Rapidement cependant, il est apparu que l'idée de devoir renoncer à l'un des points forts du château, à savoir l'existence des appartements du premier étage dans leur configuration d'origine, pour les transformer en salles du musée, créerait plus de problèmes qu'elle n'apporterait de bénéfices, et cela indépendamment du caractère sacrilège qu'il y aurait à détruire cet ensemble unique qui contribue au charme et à l'originalité du Château. La réflexion s'est donc orientée selon un autre axe, avec le postulat de ne rien abandonner de la situation actuelle. L'idée du musée du livre et de l'illustration a été progressivement abandonnée en même temps que s'imposait celle d'aménager et d'exploiter les magnifiques espaces des combles. De façon de plus en plus évidente, il est apparu que le château d'Oron, du fait de son authenticité, de son architecture et de sa situation, constituait comme le modèle archétypal du «château» et que c'était autour de cette idée même qu'il fallait bâtir notre programme.

A partir de ces constatations les objectifs suivants ont été retenus:

- conserver et développer les activités de réception du rez-de-chaussée;
- conserver l'exploitation touristique et culturelle des appartements de l'étage et en poursuivre les opérations de restauration;
- créer des activités complémentaires: accueil et information, salle audiovisuelle, salon de thé et boutique de vente, ainsi que des services et des commodités tel qu'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite;
- aménager en vue de leur exploitation les combles du château, soit pour une simple visite de ceux-ci (chemin de ronde et charpente), soit pour y installer des expositions permanentes et temporaires, voire des activités à caractère ludique pour les écoles;
- intégrer les espaces extérieurs à la dynamique du château;



NIVEAU COMBLES





COUPE



COUPE

exemple un espace enfants (coin lecture ou jeux, espace du conte) un salon de thé avec vue sur la campagne, un espace didactique;

- également en complément des trois propositions qui précèdent, le traitement d'un espace pour des expositions temporaires, étant entendu que les expositions temporaires sont la source essentielle de renouvellement du public pour un établissement culturel;
 - enfin, et c'est ce qui paraît souhaitable, le traitement scénographique des combles qui, sans pour autant remettre en cause son aspect physique, permettrait de développer, à l'aide de moyens audio-visuels, de décors, de sons, etc... des thèmes muséographiques en rapport avec le château d'Oron, tels que les contes de fée et les légendes, la chevalerie ancienne et contemporaine, le château dans ses différents aspects et rôles réels et imaginaires.
6. L'environnement du château doit être considéré dans le cadre de son développement culturel et touristique, notamment par une grande manifestation annuelle du type festival cinématographique. Si la formule n'est pas nouvelle ni très originale, elle peut être efficace. Comme il y a un festival du film *peplum* en Arles et qui connaît un succès plus grand chaque année, il pourrait y avoir un festival de films ayant pour thème le château, soit comme cadre de déroulement d'une histoire, soit comme thème propre, à Oron.

On le voit, le programme peut être conjugué dans sa version la plus simple ou la plus ambitieuse, selon l'intérêt qu'il saura susciter et le financement qu'il pourra obtenir auprès des organismes et institutions de soutien potentiel. Il peut aussi être réalisé en plusieurs étapes, au fil des ans, l'avantage principal de ce concept étant son caractère modulable, arrimé à une structure de base offrant sanitaires, ascenseurs, circulations et de nombreuses potentialités.

Silvia Kimmeier
Nadia Gonus
Ivan Kolecek
André Locher
Claude Pecquet

Le visiteur qui pénètre dans le grand vestibule construit pour relier les deux ailes du château, y découvre, avant tout, l'imposant tableau où figurent les armoiries des baillis bernois qui ont résidé à Oron. De 1557 à 1798, sans interruption, tous les six ans selon la coutume, 43 baillis se succèdent à la tête du bailliage d'Oron, installés là avec leur famille et leurs biens mobiliers. Les baillis sont souvent des anciens militaires choisis dans la noblesse patricienne et nommés par le Conseil des Deux-Cents (ou Grand Conseil).

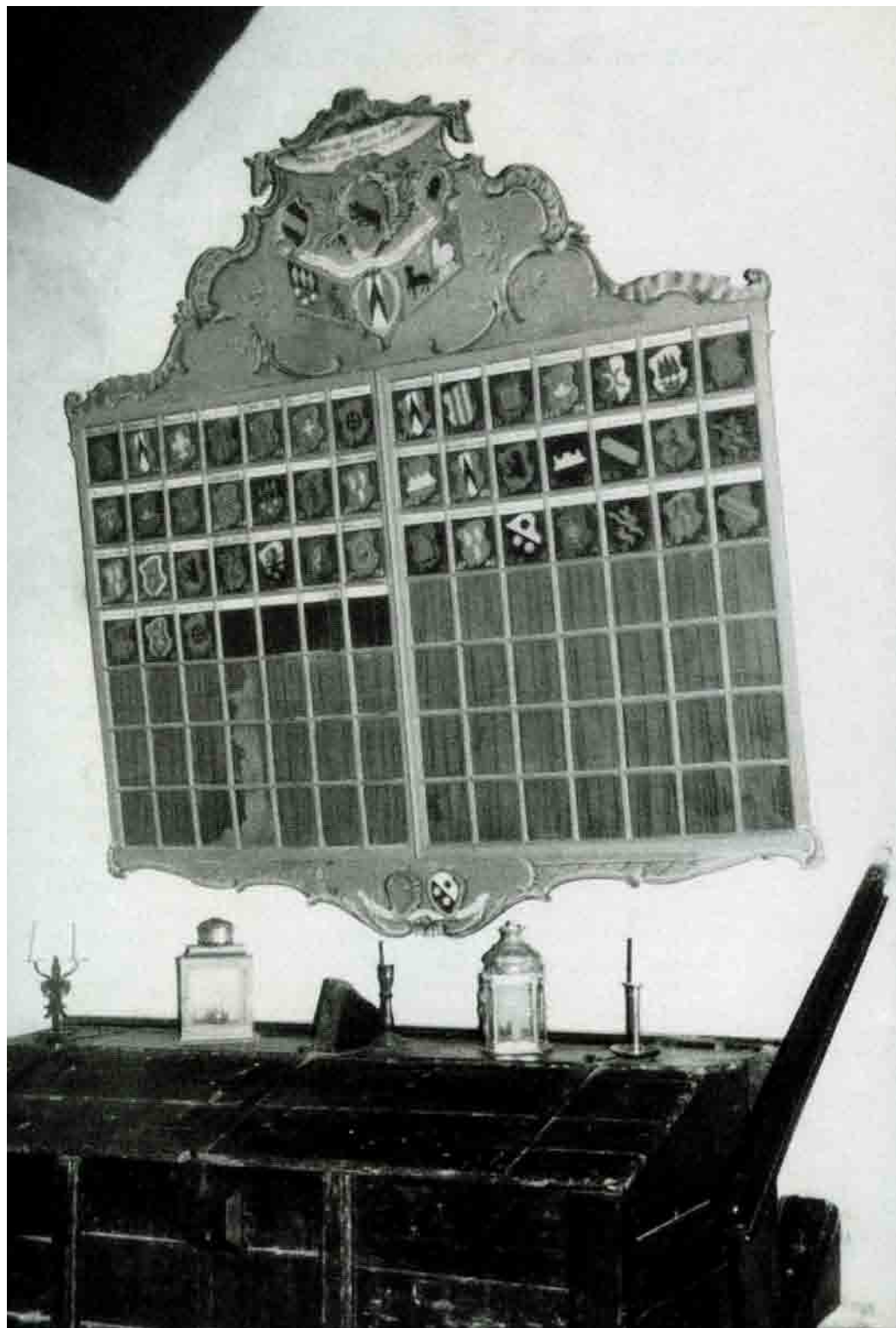
En Suisse, la haute noblesse a porté des armoiries dès le milieu du XII^e siècle. Elles sont nées de l'art de la guerre. Les soldats au Moyen Âge n'ayant pas d'uniformes, les armoiries furent des symboles pour distinguer l'ami ou l'ennemi sur les champs de bataille ou de tournoi. Ce symbole très simple au début, orné de couleurs vives, reconnaissable de loin, se transmet de père en fils. Devenues héréditaires, les armoiries furent utilisées pour individualiser les familles et leurs différentes branches.

Plus tard, en 1636, un moine italien, Pietro Santa, inventa le procédé des hachures et des points pour remplacer les couleurs vives du Moyen Âge, sur les monuments et les tombeaux. Ainsi les armoiries gravées avec des hachures et des points sont postérieures à 1636.

Si aujourd'hui, à Oron, toutes les armoiries sont réunies, telles qu'elles existaient avant la révolution de 1798, nous le devons à Adolphe Gaiffé, qui devint propriétaire du château en 1870. Très attaché à ce coin du Pays de Vaud, il comprend tout l'intérêt que représente ce tableau lié à l'histoire de cette antique demeure. La liste des baillis est dressée avec l'aide de Charles Pasche, notre grand historien, d'après les écussons restés au château et tous ceux qui ont été récupérés chez quelques particuliers ! En 1879, Adolphe Gaiffé charge Charles Pasche de demander aux Archives de Berne la liste authentique des baillis d'Oron.

A mon tour, je ne puis qu'exprimer ma vive reconnaissance à Karl F. Wälchli, directeur des archives de l'État de Berne, qui a bien voulu me communiquer de très intéressantes précisions relatives au tableau des armoiries. Ainsi le tableau présente 45 armoiries, alors qu'il y eut 43 baillis. D'autre part, en tête du tableau figurent des armoiries dont on ignore la raison de leur présence.

« En tête du tableau des baillis sont représentées les armoiries des premiers magistrats de la République de Berne entre Pâques 1757 et Pâques 1758. Ces magistrats n'avaient pas de relations spéciales avec le Bailliage d'Oron. Ce tableau a donc été fait entre 1757 et 1758, ce qui implique que les plaques d'armoiries antérieures à 1757 n'ont été posées dans ce tableau qu'en cette année. La série des premiers baillis est celle que les auteurs du tableau connaissaient.



En comparant la série des baillis avec une liste des baillis conservée aux archives, on peut constater que la série des armoiries correspond à partir de Sebastian May (1563). Les deux premières plaques ne montrent pas des armoiries de baillis d'Oron. Pour Wolfgang von Erlach, on peut bien accepter l'explication de Charles Pasche:

- On voit l'écusson de Wolfgang von Erlach avec la date de 1554. Or la ville de Berne n'ayant pris possession de la seigneurie d'Oron qu'en 1556, von Erlach n'a pu être bailli d'Oron, mais le 18 décembre 1554, après la ruine de la maison de Gruyère, Madeleine de Miolans, comtesse de Gruyère, fit la remise des documents renfermés au château d'Oron et les clefs de celui-ci à von Erlach qui représentait LLEE. de Berne, suzerains de la seigneurie d'Oron. Le 18 août 1555, Hans Steiger, acquéreur de la baronnie d'Oron prêta hommage à LLEE. de Berne, représentées par le même Wolfgang von Erlach. Ce sont sans doute ces faits qui expliquent la présence de l'écusson de ce patricien.

En ce qui concerne German Jentsch, on suppose que le peintre a fait une erreur avec le chiffre 53, car Jentsch était le premier gouverneur de Haut-Crêt à la sécularisation de l'abbaye. Les successeurs de Jentsch à Haut-Crêt étaient -selon les listes conservées aux archives bernoises- Jacob Thormann (1540), Peter Gerber/Gerber (1542), Jacob Wyss (1545), Simon Störchli (1553), qui représentaient LLEE. en tant que souverains du Pays de Vaud également à Oron avant la création du bailliage en 1557. Cette année-là, German Jentsch (devenu entre-temps membre du Conseil) fut nommé bailli d'Oron. En résumé, si on corrige 53 en 57, la série des armoiries d'Oron devrait commencer vraiment avec German Jentsch!»

C'est en 1758, que les Bernois chargent Heinrich Töcher, un peintre d'armoiries établi à Berne de peindre un nouveau tableau aux armes de tous les baillis d'Oron. Impressionnant par sa taille, ses couleurs, ornés des blasons «des très Nobles, très Magnifiques et très Vertueux Seigneurs Baillifs» envoyés par Berne, il témoigne de l'intérêt de la noblesse patricienne pour l'art héraldique. C'est ainsi que nous découvrons également, en tête de ce tableau, les armoiries des premiers magistrats de la République de Berne qui formaient la chambre des seigneurs Bannerets du Pays de Vaud; 4 bannerets et le trésorier du Pays de Vaud comme président, qui sont de gauche à droite, Rupertus Scipio Lentulus, Banneret de la Noble Abbaye des Tanneurs et du district de Zollikofen, Béat Jacob Tschamer, Banneret de la Noble Abbaye des Boulangers et du district de Seftigen, Albrecht Friedrich von Erlach, Trésorier du Pays de Vaud, Rudolf Emanuel Frisching, Banneret de la Noble Abbaye des Bouchers et du district de Konolfingen et Johann Rudolf Kilchberger, Banneret de la Noble Abbaye des Forgerons et du district de Sternenber.

Tout en haut du tableau, trône l'Ours de Berne, encadré des armes de l'Avoyer



régnant, Johann Tillier et de Christophe Steiger, ancien Avoyer.

Rappelons que le terme de Banneret désignait à l'origine le porte-drapeau dans la milice. A cette charge d'honneur était souvent attaché le contrôle des affaires militaires et de la troupe, ainsi qu'un siège au conseil de guerre. Par la suite les compétences du Banneret furent étendues et ses fonctions devinrent parmi les plus importantes de l'administration civile.

Le tableau des armoiries garde ainsi la trace du passage de ces hommes qui ont influencés, peu ou prou, une période importante de l'histoire vaudoise et celle du château d'Oron.

Elisa Rossier

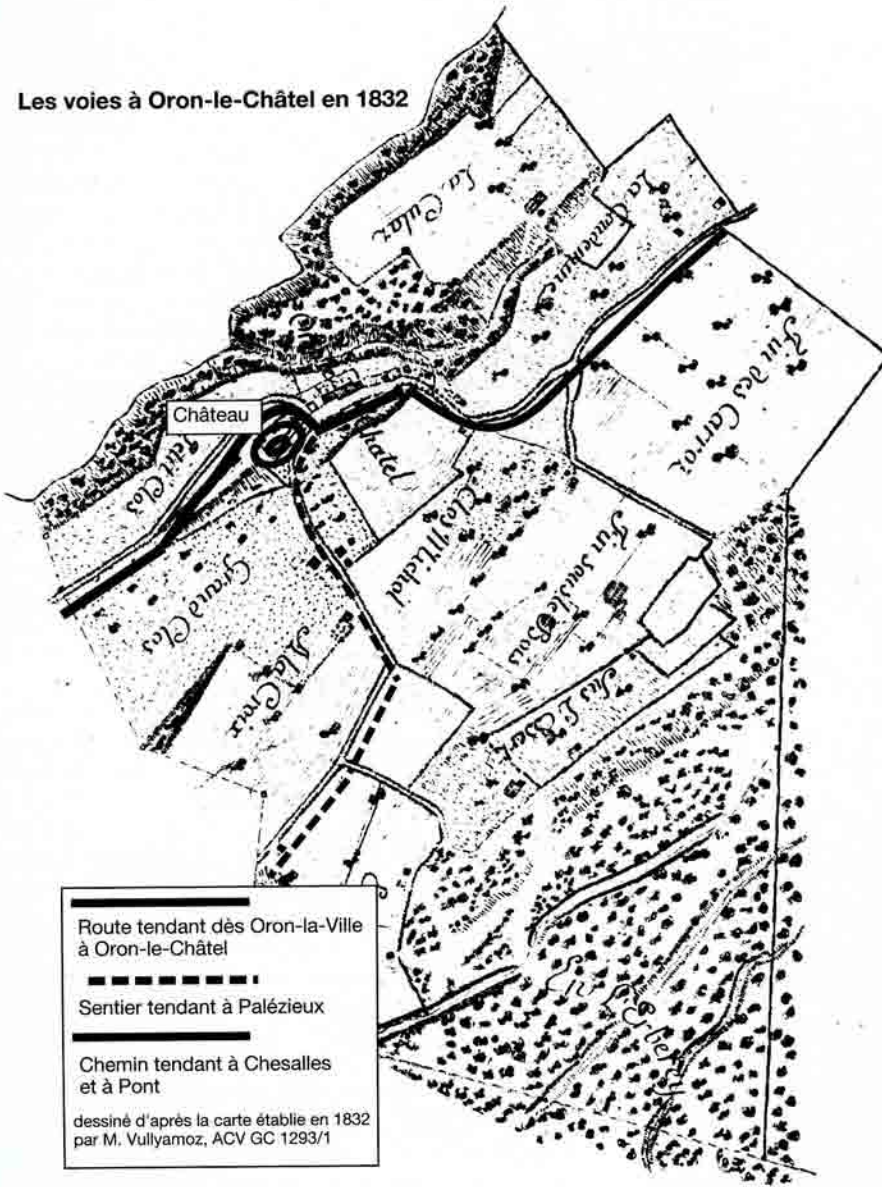
Les voies de circulation d'Oron-le-Châtel ou histoire ponctuelle des chemins, vue par la petit bout de la lunette

41

Lorsqu'on considère l'inouïe révolution des transports de ces deux derniers siècles, on cite tout naturellement l'abolition des distances, le désenclavement des coins perdus, l'extraordinaire mobilité offerte à chacun ou presque. On a spontanément à l'esprit les grands axes prestigieux qui mènent d'un bout à l'autre du continent ou d'un continent à l'autre. Il est rare que l'on observe cette évolution «au ras des pâquerettes» et en sédentaire qui s'intéresse à ce qui arrive au terrain qu'il a juste devant chez lui. C'est l'exercice auquel nous vous convions aujourd'hui. Jouons à interviewer le Château d'Oron pour qu'il témoigne de ce qu'il a vu à son pied en matière de circulation.

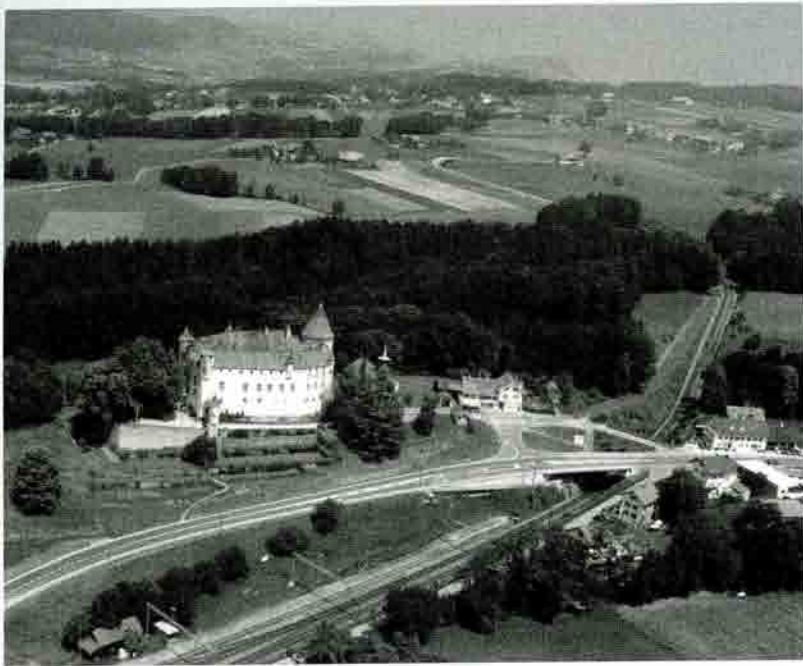
Notre premier instantané remonte à 1832. Sur la petite éminence sculptée par le Flon et ses petits affluents, trône le château. A son pied nord, le long de la route s'alignent une quinzaine de maisons dans un ordre lâche, mais esquissant toutefois, sur la gauche en quittant le château l'amorce d'un alignement de chesaux (parcelle type de la ville médiévale qui aboutit aux maisons avec façades contigües) comme on en voit dans les bourgs médiévaux. Ce minuscule village s'adjoit onze fermes dispersées en écarts. Une petite trentaine de bâtiments donc, qui abritaient au début du XIXe siècle 86 habitants. Du point de vue des transports que nous adoptons ici, la situation est très simple, Oron-le-Châtel est desservi par trois voies: une «route tendant dès Oron-la-Ville à Oron-le-Châtel», un «chemin tendant à Chesalles et à Pont» (attention, sur le territoire de la commune, il s'agit d'un seul chemin, la bifurcation entre les deux directions s'effectuant plus au nord, à la Compeline), un «sentier tendant à Palézieux». Donc une situation très banale: le pied du château est le carrefour entre 3 directions, celles des villages voisins. La direction principale soulignée par l'appellation route est celle du bourg, Oron-la-Ville. Aucune mention n'est faite que ces chemins pourraient constituer des parties d'itinéraires menant plus loin que la prochaine commune. De village en village, le chemin de Chesalles et Pont devait bien mener aussi à St. Martin ou à Romont... Une constatation intéressante concernant l'organisation du territoire communal: la partie groupée de l'habitat, le minuscule village, s'articule sur la route principale qui, elle-même suit la «ligne de crête» dont le château est le sommet. Si on laisse son imagination gambader, on voit un attelage monter d'Oron-la-Ville, des troupeaux, des paysans et quelques chemineaux s'écouler le long de ces voies au rythme calme de la vie rurale.

L'instantané suivant nous est fourni par la carte d'ensemble dessinée en 1906. Cette image du début du siècle révèle tout de suite qu'Oron-le-Châtel a été rejoint par la modernité: la commune n'est plus parcourue par d'obscures chemins de bout du monde, mais desservie par le réseau des routes cantonales dont la route n°245



reliant Lausanne à Bulle. Si, en aval du château, celle-ci emprunte l'itinéraire de l'ancienne route d'Oron-le-Ville, sa partie amont a reçu un tracé entièrement nouveau: un grand S coupe l'ancien tracé et permet de gagner de l'altitude plus régulièrement et de rejoindre la ligne droite qui constitue maintenant une route moderne vers Chesalles et... Bulle. D'autre part, dès 1862, le chemin de fer reliant Lausanne à Fribourg passe au centre de la commune. Le tracé en déblai éventre ce qui était l'esquisse d'un bourg d'Oron-le-Châtel. Il semble qu'une ou deux maisons aient été sacrifiées pour construire la voie, mais surtout les deux portions du minuscule bourg sont maintenant séparées physiquement par la tranchée ferroviaire, même si un pont permet de vaincre l'obstacle. Dès le début de son fonctionnement cette ligne ferrée a été une portion de la transversale Est - Ouest de la Suisse. En 1902, elle reçoit à Oron la double voie et dès 1927, elle est électrifiée. Et Oron va pouvoir profiter du chemin de fer puisqu'une station sera installée pratiquement au pied du château. C'est pour desservir cette station qu'une route de dévestiture sera construite à l'est du château reliant la gare à Oron-le-Châtel en amont et à Oron-la-Ville en aval. Notre château va donc voir passer le trafic ferroviaire et routier «à longue distance», Genève - Zürich et respectivement Lausanne - Bulle, sur lequel se greffera le trafic local. Peut-on voir dans cette relative ouverture au monde une cause de la croissance de la population qui compte 171 habitants en 1900? La gare d'Oron prendra même une signification particulière. Elle est, en effet, la première gare sur sol vaudois lorsqu'on vient de Berne en train. Cette particularité a engendré une tradition immortalisée jusque dans l'Encyclopédie Vaudoise: lorsqu'un élu vaudois à Berne revient dans son canton pour être fêté, le train s'arrête au pied du château pour permettre au Conseil d'État d'accueillir le nouveau magistrat à son entrée sur sol vaudois avant de le fêter dans la capitale.

Dernière image: aujourd'hui. A première vue, rien n'a changé. Tout de même un regard attentif nous indique que la route cantonale, numérotée entre temps 701 c, a reçu un gabarit et un tracé adaptés aux normes actuelles. Utilisant la route de dévestiture de la gare, on a conçu un élégant S, sous le château, qui se prolonge par un nouveau pont sur la voie ferrée dans la droite ligne de la portion amont créée déjà selon une géométrie moderne au début du siècle. Pour la route principale, on a donc finalement un tracé entièrement nouveau qui, au milieu du village se surimpose au tracé traditionnel. Pour des raisons de sécurité, sous le nouveau pont, on a créé un passage pour piétons dénivelé qui permet de traverser mais, du même coup, souligne l'effet de coupure de cette route cantonale moderne. Une situation somme toute très banale à notre époque: un village dont la «rue» principale est en même temps une route cantonale à trafic non négligeable (3850 véhicules par jour en 1990, dont 200



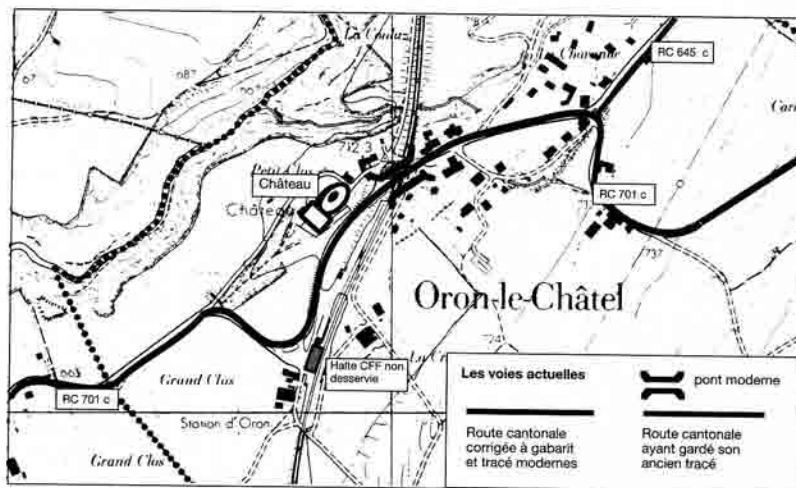
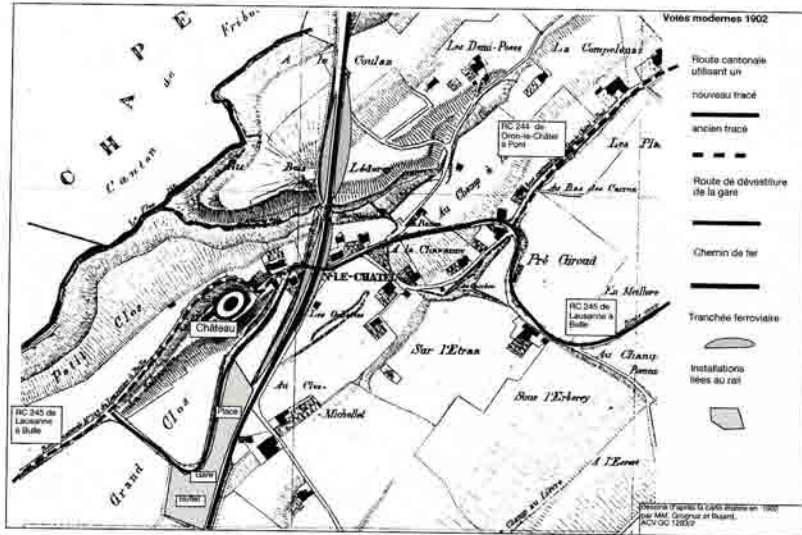
camions en moyenne). Le prix d'une bonne intégration au réseau moderne peut être ressenti comme lourd, puisque ce qui pourrait être l'espace commun est occupé par une tranchée de chemin de fer, une route et subit les nuisances du trafic. Entre temps, la commune a grandi. On compte actuellement une soixantaine de maisons, 190 habitants et 113 voitures.

Pour revenir un instant encore aux transports à plus longue portée: l'essentiel de l'évolution récente ne se décèle pas sur un plan: Après un long service comme route principale de Lausanne en direction de la Gruyère, la route cantonale s'est vue déclassée par la mise en service des N9 et N12. Mais probablement que le trafic a peu baissé. Cette route assure actuellement le trafic des pendulaires et de tous ceux qui recourent aux divers services régionaux de et en direction de tous les villages voisins.

Du côté du chemin de fer, la ligne Lausanne-Berne reste toujours un «tronçon drapeau» des CFF, avec chaque heure, dans chaque sens, un train intercity Genève - St. Gall, sans compter les directs et en attendant les «pendolinos» et autres voitures à deux étages qui, si un jour les tunnels sont assez hauts, relieront la Suisse Romande à Berne et Zürich. Mais la gare d'Oron ne subsiste plus que dans le nom du buffet-pub-disco qui attire bien plus de clients que le service ferroviaire. A Oron, il n'y a plus qu'une halte non desservie où s'arrêtent les trains régionaux. Or, on parle de supprimer ce service pour le remplacer par un bus. Le prochain Conseiller fédéral vaudois gagnant Lausanne descendra-t-il du train à Romont pour gagner Oron en bus comme risquent de le faire d'ici 1997 les usagers des transports publics?

Dans 10 ou 20 ans, de quels trafics le château d'Oron sera-t-il le témoin?

Jacques Longchamp, professeur de géographie



Situation financière de l'Association

46

Bilan au 31 décembre 1994

1.	Actif		
10.	Compte de chèques postaux	358.40	
11.	Caisse	2.80	
12.	Matériel d'exploitation	40'028.90	
13.	Immeubles et terrains	1'450'628.55	
14.	Musée, tableaux, mobilier	439'960.65	
15.	Bibliothèque	604'351.40	
16.	Souvenirs	8'229.00	
17.	Rénovation de la cuisine	26'000.00	
18.	Débiteurs	21'538.25	
2.	Passif		
24.	Compte courant débiteur BCV		58'060.45
21.	Emprunt hypothécaire CFV		104'810.30
25.	Réserve animation		29'913.75
23.	Créanciers		16'209.50
22.	Capital		2'382'103.95
Totaux :		2'591'097.95	2'591'097.95

Compte de pertes et profits au 31 décembre 1994

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité	
351.	Salaire de la secrétaire	
354.	Frais de bureau	
* Total :	22'391.40	
4.	Finances	
400.	Intérêts	36.80
450.	Frais de ccp	445.80
451.	Intérêts et frais bancaires	11'398.65
* Total :	11'844.45	36.80
5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations	60'330.70
501.	Redevance du restaurateur	111'943.20

502.	Cabine téléphonique	218.60
503.	Location de l'appartement.....	10'800.00
550.	Salaire du gardien	54'680.00
551.	Salaire des aides et remplaçants	10'684.25
552.	Assurances sociales	13'267.70
554.	Assurances incendie et RC	8'213.95
556.	Produits de nettoyage	626.40
557.	Electricité	26'882.45
558.	Téléphones du château	1'618.30
560.	Achat d'eau	1'973.80
559.	Matériel de jardin, fleurs	1'204.30
561.	Fausses alarmes	300.00
562.	Frais divers du gardien	940.60
563.	Amortissement de l'immeuble	13'960.00
566.	Amortissement de la cuisine	20'000.00
*	Total :	154'351.75 183'292.50

6.	Travaux	
600.	Subsides cantonaux	0.00
650.	Restaurations historiques	0.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	4'531.65
652.	Entretien du matériel d'exploitation	3'782.05
653.	Entretien du système alarme	2'757.00
*	Total:	11'070.70 0.00

7.	Musée	
700.	Recettes visiteurs	9'616.50
701.	Ventes de souvenirs	1'443.00
702.	Participations d'entreprises	24'098.00
750.	Salaires des guides	11'271.40
750.1	Taxe communale sur les visiteurs	333.50
751.	Bibliothèque:entretien	1'444.00
752.	Restauration des tableaux	10'826.80
754.	Achat de matériel	0.00
755.	Publicité	30'095.00
756.	Achat de souvenirs	300.00

757. Amortissement sur souvenirs 1'000.00
 * **Total :** **55'270.70** **35'157.50**

8. L'Association
 800. Cotisations des membres 31'450.00
 801. Dons des membres 6'917.20
 802. Tombola AG 3'500.-
 803. Recettes publicitaires (bulletin) 4'700.00
 805. Animation: recettes 30'027.70
 850. Assemblée générale 5'533.20
 851. Imprimés et bulletin 6'700.00
 806. Participation de l'imprimeur 900.00
 852. Cotisations à d'autres associations 655.00
 860. Animation: dépenses 30'727.70
 * **Total :** **42'915.90** **77'584.90**

Totaux **297'844.90** **296'071.70**

Excédent des charges **1'773.20**

Budget 1995

	Charges	Revenus
3. Le Comité		
350. Frais du Comité	2'000.00	
351. Salaire de la secrétaire	18'360.00	
354. Imprimés et fournitures de bureau	2'000.00	
* Total :	22'360.00	

4. Finances		
400. Revenu du capital, intérêts		50.00
450. Frais de ccp	700.00	
451. Intérêts et frais bancaires	11'000.00	
* Total :	11'700.00	50.00

5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations des salles	60'000.00
501.	Redevances du restaurateur	110'000.00
502.	Cabine téléphonique	500.00
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Participation d'entreprise	15'000.00
550.	Salaire du gardien	55'220.00
551.	Salaire des aides et remplaçants	10'000.00
552.	Assurances sociales	15'000.00
554.	Assurances incendie et RC	8'500.00
556.	Produits de nettoyage	2'000.00
557.	Electricité, bois, mazout	28'000.00
558.	Téléphones du château	1'500.00
559.	Matériel de jardin, fleurs	1'200.00
560.	Achat d'eau	2'000.00
562.	Frais divers du gardien	1'500.00
563.	Amortissement de l'immeuble	14'000.00
566.	Amortissement de la cuisine	20'000.00
*	Total :	158'920.00 196'300.00

6.	Travaux	
650.	Restaurations historiques	0.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	10'000.00
652.	Entretien du matériel exploitation	4'000.00
653.	Entretien du système alarme	5'000.00

*** Total :** **19'000.00**

7.	Musée	
700.	Recettes des visiteurs	10'000.00
701.	Ventes de souvenirs	1'000.00
702.	Amortissement sur souvenirs	1'000.00
750.	Salaire des guides	10'000.00
750.1	Taxe communale sur les entrées	700.00
751	Bibliothèque: entretien	4'000.00

752.	Restauration des tableaux, des meubles	2'000.00	50
754.	Achat de matériel	4'000.00	
755.	Publicité	2'500.00	
756.	Achat de souvenirs	500.00	

* Total : 23'700.00 11'000.00

8.	L'Association	
800.	Cotisation des membres	30'000.00
801.	Dons des membres	2'000.00
802.	Tombola AG	3'500.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	4'700.00
804.	Participation imprimeur	900.00
805.	Conférences du château	25'000.00
850.	Assemblée générale	5'500.00
851.	Imprimés et bulletin	7'000.00
852.	Cotisations à d'autres associations	700.00
860.	Conférences du château	25'000.00

* Total:..... 38'200.00 66'100.00

Totaux 273'880.00 273450.00

Excédent des charges..... 430.00

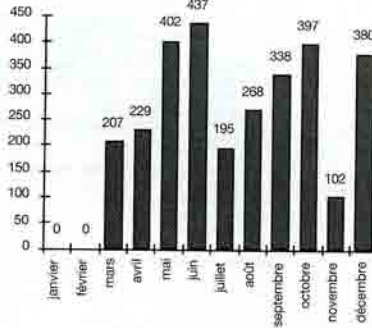
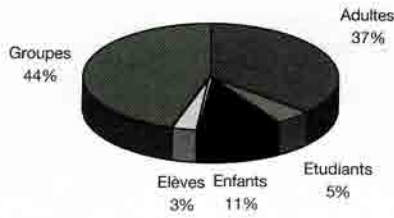
Comptes travaux 1994

404. Intérêts bancaires 863.60

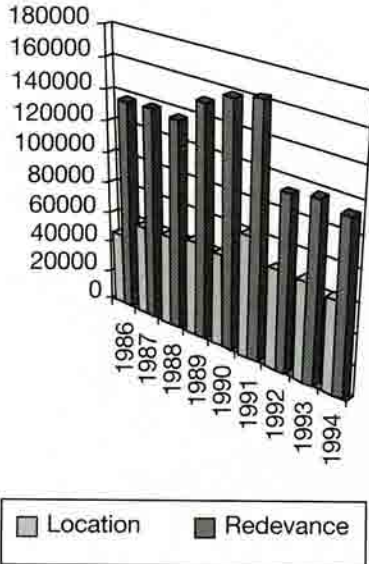
Notre dette au Crédit Foncier se monte à Fr 13'976.15 au 31 décembre 1994

Les visiteurs du château d'Oron
2955 personnes en 1994

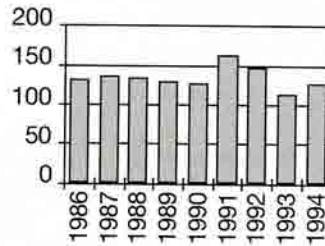
51



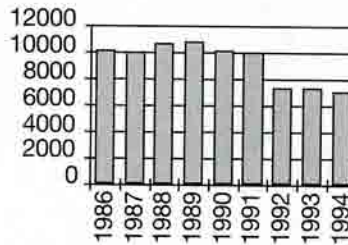
La restauration au Château d'Oron



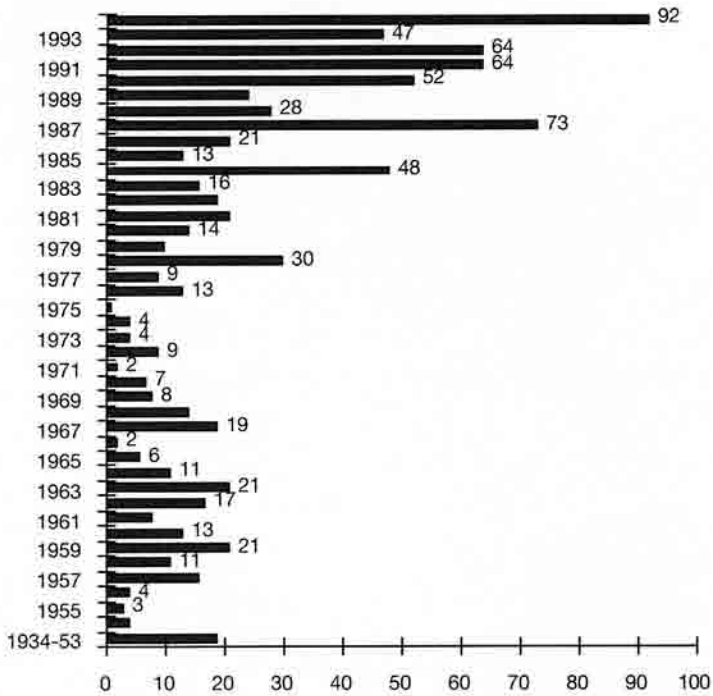
Repas servis



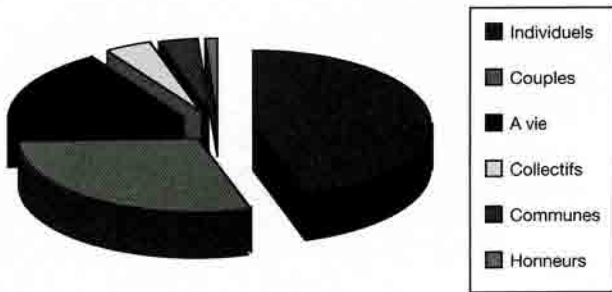
Personnes servies

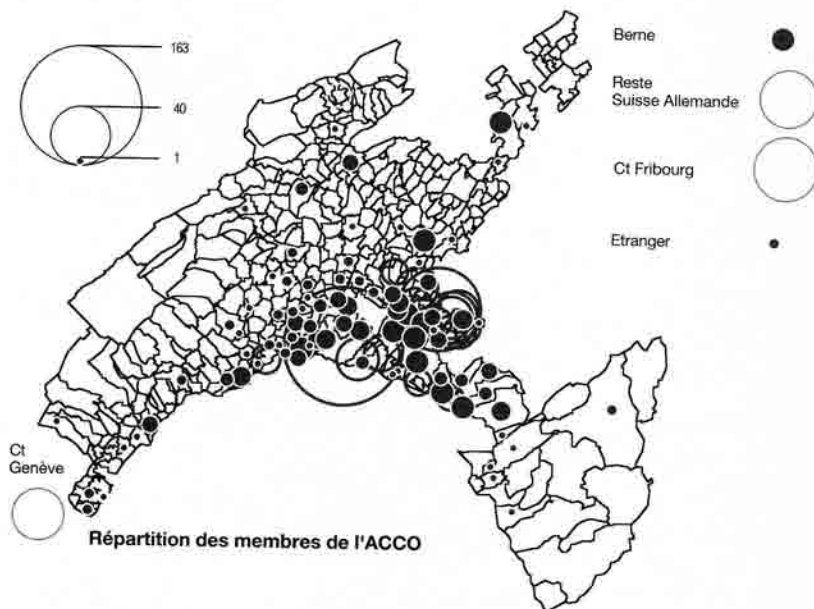


Répartition des membres en fonction de l'année d'admission (882 membres au 31.12.1994)



Les membres par catégorie





Sur cette carte, nous pouvons voir la répartition géographique de nos membres dans le Canton de Vaud, ainsi que la proportion des membres qui habitent à l'extérieur du canton.

Lausanne compte 163 personnes qui soutiennent le château, c'est le plus grand cercle de la carte, puis on trouve Oron-la-Ville (84), Oron-le-Châtel (33). Le cercle le plus petit représente une personne.

Nous enverrons volontiers aux personnes intéressées une liste des membres classée par localités. Cette liste peut faciliter le travail de recrutement de nouveaux membres de notre Association. Notre objectif: atteindre bientôt 1000 personnes.

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :
1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Page de couverture: le château d'Oron par André Locher
Page 6: le Comité par Philippe Gonus
Page 9: photo de Raymond Junod
Page 18: Pierre Graber par Philippe Gonus
Page 24: Renée Auphan par Philippe Gonus
Page 25: Georges Haldas par Philippe Gonus
Page 26: Carla del Ponte par Philippe Gonus
Page 33: Une partie des combles par Claude Pecquet
Pages 38 et 40: Le tableau des baillis par André Locher
Page 44: vue aérienne du château par André Locher

Rédaction:

Comité de rédaction : Marianne Corboz et André Locher
Concept et conseils graphiques: Werner Jeker et Valérie Giroud
Mise en page: André Locher et son Macintosh
Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville